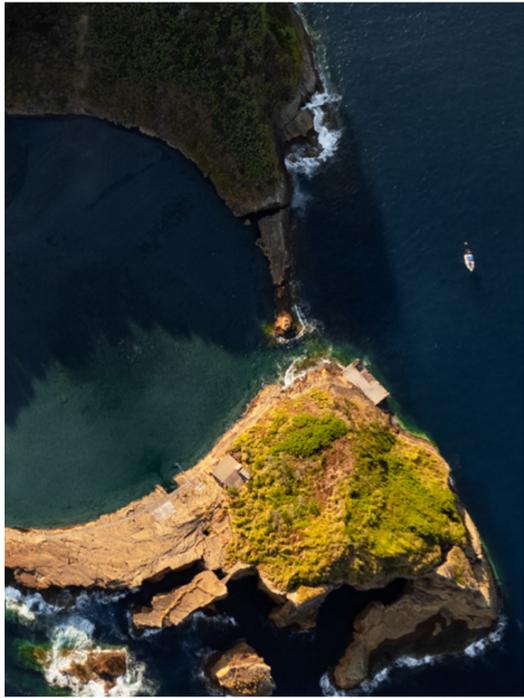


RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE 2023



ÉDITO

- La finance a le pouvoir d'agir comme un catalyseur, en orientant les flux de capitaux pour un avenir plus durable. En tant que gérant d'actifs, notre responsabilité pour accompagner les transitions environnementales et sociétales en cours est primordiale. Alors que le changement climatique et la perte de la biodiversité menacent l'équilibre de notre planète, nous nous devons d'allouer de manière responsable les capitaux confiés par nos clients investisseurs.
- Ostrum AM agit ainsi en premier lieu à travers ses investissements. Nous intégrons les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de nos analyses. Nous avons acquis une expertise reconnue de l'investissement à impact, avec 35 milliards d'euros d'obligations durables sous gestion, ainsi qu'un fonds Article 9 visant à promouvoir une transition juste, et avons défini des politiques sectorielles et d'exclusion engagées. En parallèle, nous souhaitons aider nos clients à élaborer leurs propres politiques d'investissement, au regard de leurs convictions et de leurs contraintes.
- Obtenir des entreprises dans lesquelles nous investissons une évolution de leurs pratiques, est clé pour accompagner la transition. Nous avons établi un dialogue constructif avec les émetteurs d'actions et d'obligations, fondé en particulier sur une politique d'engagement structurée, qui s'est matérialisée en 2023 par près de 200 actions d'engagement, sur des thématiques environnementales, mais aussi sociales et de gouvernance.
- Nous nous devons d'ailleurs d'être exemplaires et de respecter dans notre fonctionnement interne les exigences que nous formulons à destination des entreprises avec qui nous dialoguons. Nous agissons pour réduire notre empreinte carbone liée à notre fonctionnement, à travers une

démarche qui se décline sur trois axes : mesurer, réduire et compenser. Nous avons aussi à cœur de favoriser la diversité et l'inclusion sous toutes ses formes au sein de nos équipes. Nous souhaitons faire de nos collaborateurs les acteurs de notre propre transformation, en leur donnant les moyens de s'impliquer activement dans notre relation avec nos parties prenantes.

- Ostrum AM doit aussi contribuer à l'évolution des pratiques durables de son écosystème. C'est le sens de notre participation aux principales instances de place, en vue notamment de construire des standards ISR-RSE efficaces, ainsi qu'à de nombreuses initiatives collaboratives.

- L'année 2024 sera marquée par l'ambition de renforcer encore l'ensemble de notre politique RSE et de notre gestion ESG : renforcement de la gouvernance et de l'organisation afin d'être collectivement plus efficaces dans notre démarche d'amélioration continue sur ces sujets, implication plus large de toutes les parties prenantes, clarification de notre positionnement et nos objectifs pour faire face aux grands enjeux à venir.

Olivier Houix,
Directeur général d'Ostrum Asset
Management



NOTRE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Nous plaçons la responsabilité sociétale au cœur de notre métier de gérant d'actifs et de notre fonctionnement en tant qu'entreprise.

Engagés de longue date dans l'investissement responsable, nous nous attachons tant à co-construire avec nos clients une relation durable fondée sur la responsabilité et la transparence, qu'à être un employeur et une entreprise exemplaires, avec un impact positif sur la société qui nous entoure.

NOTRE MISSION

« Prolonger les engagements de nos clients par l'investissement et ainsi contribuer à leurs côtés, à assurer les projets de vie, la santé et la retraite des citoyens. »

ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS



AMPLIFIER VOTRE POUVOIR D'AGIR

Acteur responsable¹, parmi les leaders européens de la gestion institutionnelle², Ostrum AM accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre globale sur l'ensemble de la chaîne de valeur : de la gestion d'actifs, notre cœur de métier, aux services dédiés à l'investissement.

NOTRE OBJECTIF

Apporter à nos clients les meilleurs résultats d'investissement possibles pour leur permettre de réaliser leurs objectifs financiers de long terme.

NOTRE ACTIONNARIAT

Natixis Investment Managers est actionnaire à 100% d'Ostrum AM. Natixis Investment Managers appartient au pôle Global Financial Services du Groupe BPCE³, le deuxième groupe bancaire en France.

1. Ostrum AM est l'une des premières sociétés de gestion françaises à avoir signé les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI), en 2008. En savoir plus : www.unpri.org. 2. IPE Top 500 Asset Managers (Investment & Pensions Europe) 2023 a classé Ostrum AM, au 9^e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2022. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion. 3. Le pôle Global Financial Services du Groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne rassemble les métiers mondiaux du groupe, à savoir : la gestion d'actifs et de fortune (au travers notamment de la marque Natixis Investment Managers dont Ostrum AM est un des affiliés) et la banque de grande clientèle. 4. Source Ostrum AM au 31/12/23. 5. Ostrum AM est issu de la filialisation, au 1^{er} octobre 2018, des gestions obligataires et actions d'Ostrum AM précédemment Natixis AM. Le premier fonds socialement responsable proposé par Ostrum Asset Management, Natixis Impact Nord Sud Development a été lancé en 1985. Un large éventail de fonds ISR et de solidarité sociale a depuis été développé. 6. Environnement, social et gouvernance.

GESTION D'ACTIFS⁴

+ de 35 ans d'historique⁵

Gestion assurantielle/LDI
[taux, actions, multi-actifs] :

394 Mds € d'encours globaux
sous gestion dont
288 Mds € en gestion
assurantielle / LDI.

Gestion assurantielle obligataire :
261 Mds €

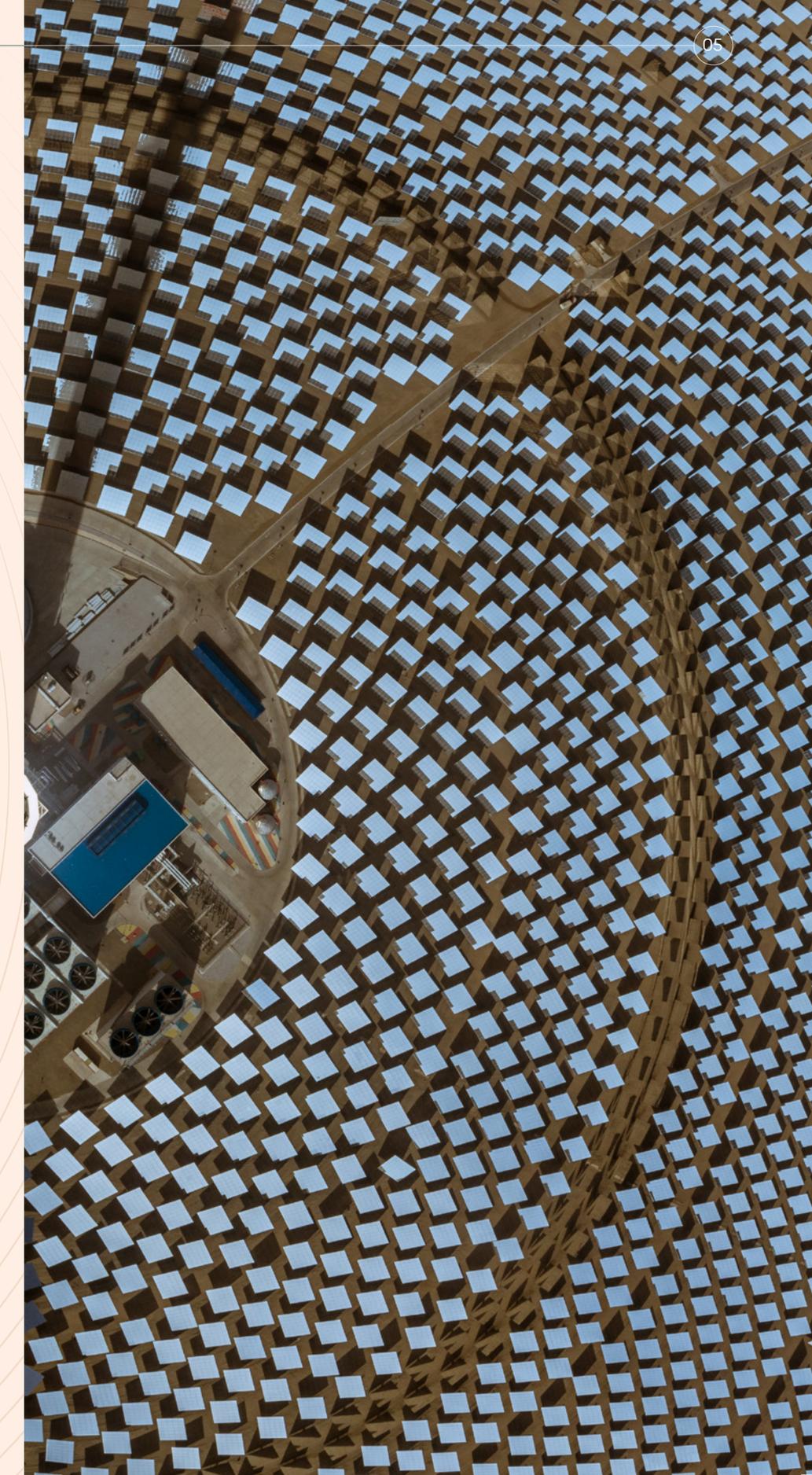
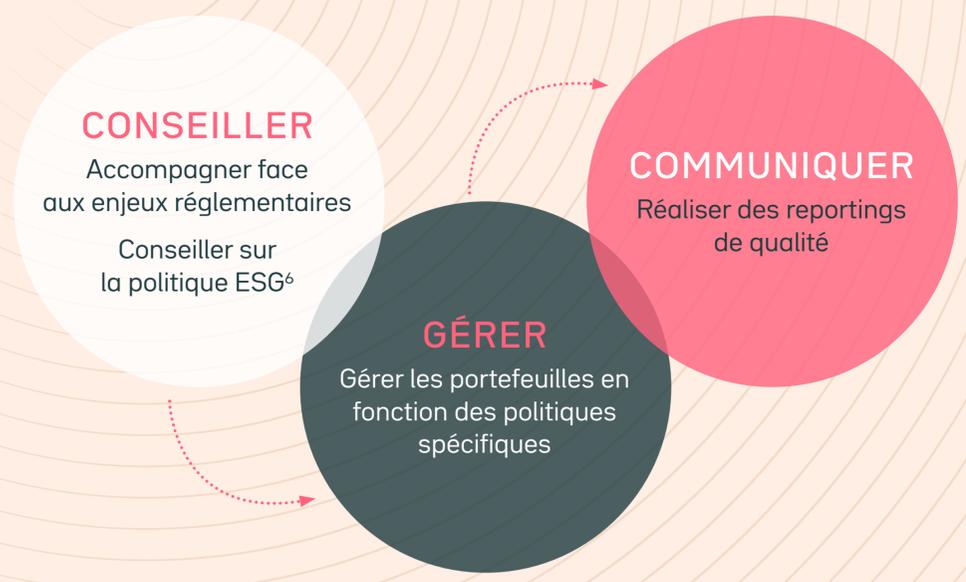
Gestion obligataire [encours] :
49 Mds €

Gestion monétaire [encours] :
49 Mds €

62% de nos fonds notés
4 ou 5 étoiles Morningstar

140 professionnels
de la gestion

**UNE OFFRE GLOBALE
POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE
DE VALEUR DE L'INVESTISSEMENT**



INTÉGRER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS NOS INVESTISSEMENTS

INTÉGRER
des critères ESG dans
chaque classe d'actifs

LABELLISER
des fonds ISR¹ dans
toutes les stratégies

RENFORCER
notre politique
d'engagement en
tant qu'actionnaire et
porteur de dettes

AIDER
nos clients investisseurs
à matérialiser leurs propres
engagements en matière
de transition climatique

ACCOMPAGNER
nos clients investisseurs
dans la mise en œuvre
des nouvelles normes
réglementaires

89,1%

de nos encours conformes
à l'Article 8 ou 9
du règlement SFDR²

93%

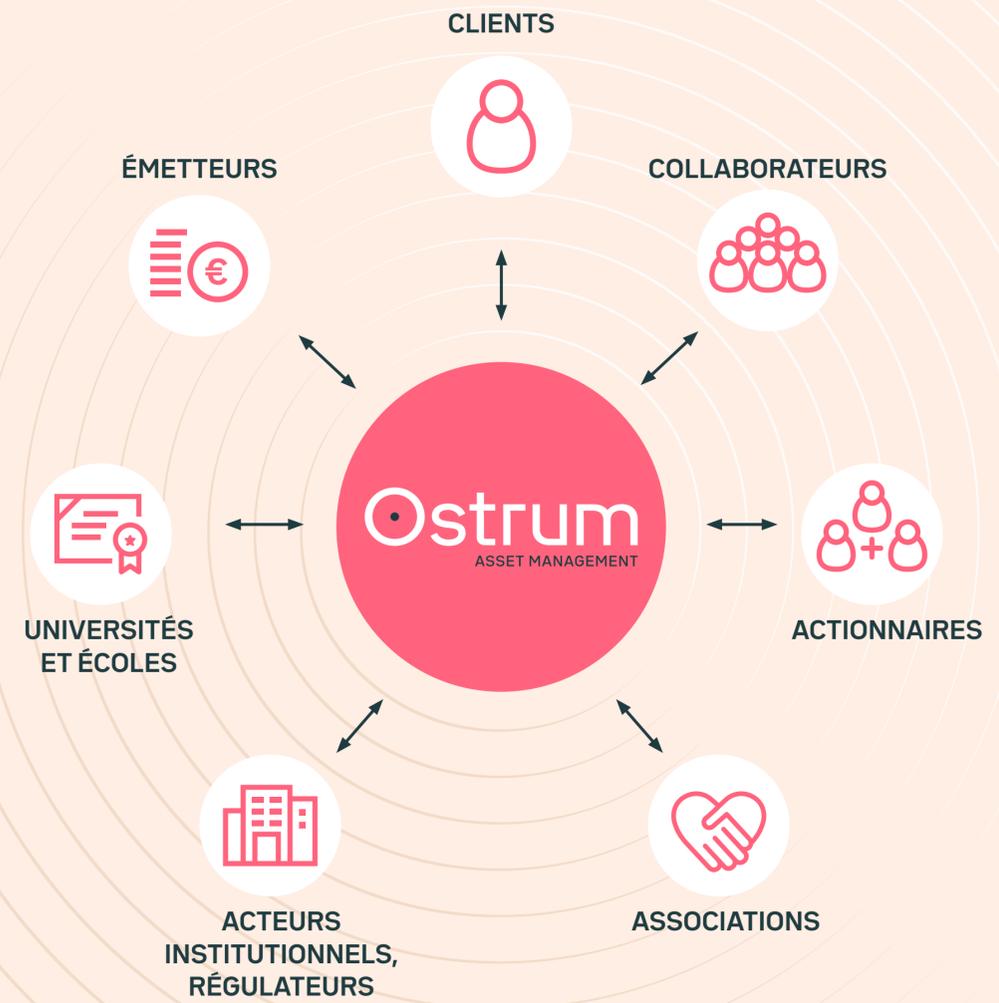
des encours en fonds
ouverts bénéficient
du Label ISR

35 Mds €

en obligations durables

Source : Ostrum AM au 31/12/2023. **1.** Investissement socialement responsable. Créé par le ministère des Finances, le label ISR vise à rendre plus visibles les fonds d'investissement socialement responsables auprès des épargnants. Plus d'informations : www.lelabelisr.fr - Les références à un classement, label, prix ou notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire. **2.** Le règlement européen dit Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) est entré en application le 10 mars 2021. Il fournit une classification des produits financiers en fonction de leurs caractéristiques extra-financières. Les produits Article 9 sont assortis d'un objectif de développement durable. Les produits Article 8 font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales.

UN DIALOGUE CONSTANT AVEC NOS PARTIES PRENANTES



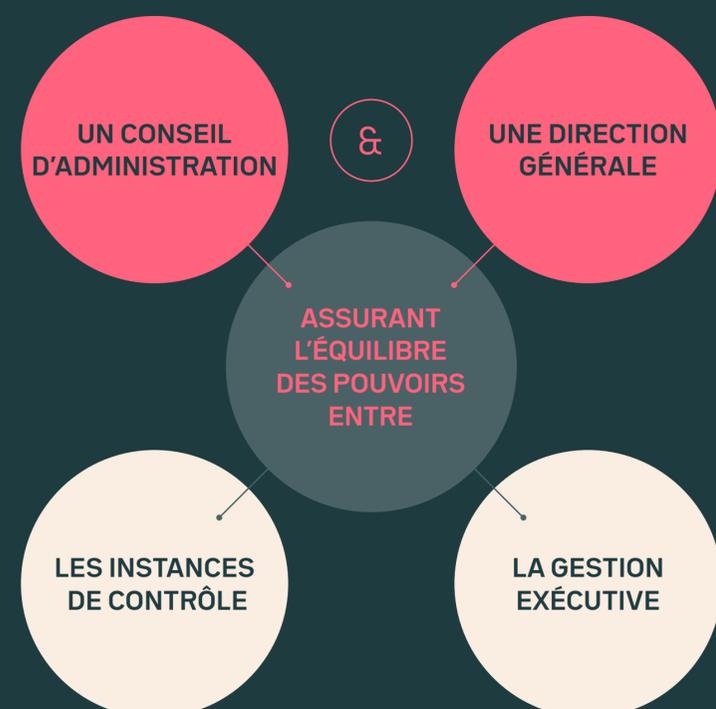
PARTIES PRENANTES	CLIENTS	COLLABORATEURS	ACTIONNAIRES	ASSOCIATIONS	ACTEURS INSTITUTIONNELS, RÉGULATEURS	UNIVERSITÉS ET ÉCOLES	ÉMETTEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises • Investisseurs institutionnels • Investisseurs particuliers • Plateformes de distribution 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborateurs d'Ostrum AM • Représentants du personnel et des syndicats 	<ul style="list-style-type: none"> • Actionnaires Global Financial Services et Natixis Investment Managers (Natixis IM) 	<ul style="list-style-type: none"> • Article 1 (Lire page 35) 	<ul style="list-style-type: none"> • Instances de régulation financière • Instances de place 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles et universités de commerce et de finance 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions • Dettes d'entreprises • Dettes souveraines
MODE DE RELATION	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses à des questionnaires • Appels d'offres et propositions de gestion • Conseil, élaboration et gestion de produits • Création et modification des contrats • Communications et informations économiques et financières • Comités de gestion, de crédit, ISR, de suivi de projet • Séminaires, réunions de travail • Échanges informels, déjeuners clients • Visites in situ • Due diligence opérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Supports d'information internes • Réunions d'information trimestrielles des collaborateurs • Réunions trimestrielles des managers • Conférences • Comités spécifiques (ex. CSE, CSSCT, négociations) 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de plusieurs actionnaires de Global Financial Services ou Natixis IM au conseil d'administration d'Ostrum AM • Présence du directeur général d'Ostrum AM au comité de direction de Natixis IM • Multiples réunions et comités 	<ul style="list-style-type: none"> • Forums, présentations d'Ostrum AM • Échanges et mécénat de compétence 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active à de nombreux groupes et instances de place, nationaux et internationaux • Transmission d'informations et de documents pour contrôle et audit 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat : mentorat, présentation aux étudiants, forums • Accueil de stagiaires et d'étudiants en contrat d'apprentissage ou d'alternance 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux assemblées générales • Dialogue avec les entreprises (émetteurs de dettes et d'actions) • Déclarations d'investisseurs visant des secteurs privés et publics • Coalition d'investisseurs

NOTRE GOUVERNANCE

Notre gouvernance est équilibrée pour assurer l'autonomie de gestion de notre activité, tout en protégeant les intérêts de nos clients, de l'entreprise et de nos parties prenantes sur le long terme.

Elle est conforme aux principes de gouvernance des filiales de notre groupe et à nos obligations réglementaires.

Elle est composée de :



Un conseil d'administration pluriel

Une représentation équilibrée :

- De notre groupe actionnarial
- De nos réseaux bancaires partenaires
- De représentants de notre union économique et sociale (deux représentants assistent aux réunions sans voix délibérative)

Son rôle

Il veille à assurer :

- L'indépendance du conseil dans l'exercice de ses missions, dans l'intérêt à long terme de l'entreprise et de ses actionnaires,
- La qualité des services proposés aux clients distributeurs, notamment aux réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

Une supervision des sujets ESG et climat

Le conseil d'administration valide les décisions stratégiques, en lien notamment avec notre démarche de gestion responsable vis-à-vis de nos parties prenantes.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Stéphanie Paix,
Directeur général de Global Financial Services

ADMINISTRATEURS

Alain Bruneau,
Secrétaire général du pôle AWM

Sophie Debon,
Directrice Produits et Solutions du Groupe BPCE

Christophe Lanne,
Directeur des ressources humaines et de la transformation de Natixis IM

Jennifer Baert,
General Counsel de Global Financial Services

Nathalie Bricker,
Directrice générale adjointe de Natixis IM

66 %
des membres du conseil d'administration sont des femmes

Source : Ostrum AM au 31/12/2023.

NOTRE ÉQUIPE DIRIGEANTE

Le comité exécutif favorise une réflexion collégiale et transversale sur les orientations stratégiques de l'entreprise.

11 membres représentatifs de lignes de métiers et des fonctions clés de la société.

45 %
des membres du comité exécutif sont des femmes



Olivier Houix,
Directeur général



Rémi Ardaillou,
Directeur des risques



Emmanuel Bourdeix,
Directeur des gestions quantitatives



Vanessa Casano,
Secrétaire générale



Ibrahima Kobar
Directeur des gestions taux et des recherches



Stéphanie Kowalski,
Directrice de la communication et de la RSE



Gaëlle Mallejac,
Directrice des gestions assurances et solutions ALM



Matthieu Mouly,
Directeur du développement



Emmanuelle Portelle,
Directrice des contrôles permanents



Julien Rimbault,
Directeur des opérations et technologies



Sylvie Soulière Guidat,
Directrice des ressources humaines

PILIER 1

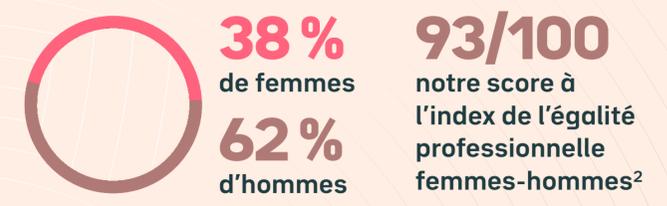
FAIRE DE NOS COLLABORATEURS LES ACTEURS DE NOTRE TRANSFORMATION

Ostrum AM fait de l'engagement de ses collaborateurs la clé de voute de sa stratégie RSE en leur donnant les moyens de s'impliquer activement dans sa relation avec ses différentes parties prenantes. Ils sont ainsi acteurs des évolutions de notre fonctionnement interne, de nos métiers et de notre engagement pour répondre aux grands enjeux sociétaux et environnementaux.

En parallèle, nous poursuivons le déploiement de notre politique d'employeur responsable afin de favoriser l'inclusion de toutes les diversités au sein de nos équipes et de permettre à chacun de développer ses compétences.

NOS ENJEUX 2023

- 1 Mieux engager nos collaborateurs dans la vie et la culture de l'entreprise
- 2 Favoriser la diversité et l'inclusion sous toutes ses formes



- NOS AMBITIONS 2024**
1. Poursuivre notre politique de D&I
 2. Accompagner les collaborateurs dans les changements sociétaux et les grands projets structurants
 3. Faire vivre la culture d'entreprise

1. CDI + CDD hors alternants au 31/12/2023 - 2. Indicateur permettant aux entreprises de mesurer les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. 3. Soit +3,7 % en 2023 par rapport à 2022.

CONVICTION

« Notre ambition est de favoriser la culture d'entreprise axée sur le travail collaboratif et la cohésion d'équipe afin de renforcer l'engagement des collaborateurs. »

Orlane Belmana,
Responsable Ressources Humaines

CO-CONSTRUIRE UN COLLECTIF AU SERVICE DE NOS AMBITIONS

ACTIVER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION

1 Co-construire la stratégie

En 2023, le comité exécutif s'est appuyé sur une quarantaine de collaborateurs pour entamer une réflexion sur la déclinaison de la stratégie, les engageant plus fortement à être acteurs de notre transformation pour atteindre nos ambitions.

2 Développer l'esprit d'initiative

Conscient que l'engagement des collaborateurs augmente en soutenant les initiatives, Ostrum AM a amorcé une réflexion dans ce sens, qui sera consolidée en 2024.

Le projet « Initiatives Ostrum » a été initié pour permettre à tout collaborateur de proposer un projet, de la petite amélioration du quotidien au grand projet transverse.

FAVORISER L'ÉNERGIE COLLECTIVE

Implication et convivialité

De multiples actions ont permis d'impliquer les collaborateurs dans la vie et la culture d'entreprise :

- Une soirée qui rassemble les collaborateurs pour un moment de convivialité et de partage ;
- Des événements fédérateurs sur le thème du sport à l'occasion de la Semaine pour la Qualité de Vie au Travail ;
- Une réunion d'information trimestrielle, le Cercle d'Ostrum, pour l'ensemble des collaborateurs ;
- Une newsletter interne mensuelle, l'EchO d'Ostrum qui explique la stratégie, les projets en cours et met en avant les collaborateurs.



Focus sur le Family Day

Chaque année, Ostrum invite les enfants des collaborateurs à participer à des activités ludiques tout en leur faisant découvrir l'entreprise dans laquelle leurs parents travaillent. En 2023, ce sont une cinquantaine d'enfants, âgés de 4 à 10 ans, qui ont passé l'après-midi dans nos locaux dans une ambiance sportive en format « mini Olympiades » pour mettre en avant le Partenariat Premium des Jeux de Paris 2024.

La présence exceptionnelle de Dimitri Jozwicki, athlète paralympique soutenu par Natixis Investment Managers, a fait briller les yeux des grands et des petits !



FACILITER LE QUOTIDIEN DES COLLABORATEURS

À l'heure où l'environnement de travail hybride est incontournable, Ostrum AM a mis en place une organisation qui vise à garantir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Autonomie et flexibilité, les clés du télétravail

Depuis 2015, Ostrum AM encourage le développement du télétravail. Le mode d'organisation hybride, combinant distanciel et présentiel, permet une grande flexibilité et une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Il offre ainsi un cadre de travail plus souple avec des temps sur site pour favoriser des moments d'échanges et maintenir la cohésion d'équipe, et des temps en télétravail propices à la concentration. Le télétravail concourt également à l'évolution du mode d'organisation vers plus de délégation, celle-ci induisant responsabilisation et autonomie des collaborateurs.

Accompagner le travail en mode hybride

Un nouvel intranet a été lancé en 2023 pour recréer dans le digital notre « place du village ». Il permet d'accéder à toutes les informations et outils utiles au quotidien des collaborateurs en un seul clic, sur site ou en télétravail.

Des chartes de bonnes pratiques sur la tenue des réunions et sur le management en travail hybride ainsi que des communications aux collaborateurs et aux managers rappellent les bons usages à adopter pour faciliter le travail hybride : se déplacer en salle de réunion lorsque l'on est sur site, activer sa caméra, etc.

10 jours
par mois de télétravail

100 %
des collaborateurs éligibles au télétravail

94 %
des collaborateurs pratiquent le télétravail

Des services pour le bien-être des salariés

De nombreux services sont proposés pour faciliter le quotidien de nos collaborateurs et faire d'Ostrum AM un lieu où il fait bon travailler :



Un service pour les aidants

En 2023, le CSE a mis en place un service d'accompagnement à destination des collaborateurs aidants familiaux, assuré par la société Responsage. Une équipe d'assistantes sociales répond à toutes les questions des collaborateurs et les aide à mettre en œuvre des solutions pour faciliter leur quotidien et celui de leurs proches.



Une conciergerie

Pressing, coiffure, esthétique, vente d'objets du quotidien, séances de gymnastique et de yoga : la conciergerie propose de nombreux services au sein même de l'immeuble d'Ostrum AM.



Un réseau de crèches

Des places de crèches sont disponibles dans les 1900 crèches des réseaux Babilou et 1001 crèches. Les collaborateurs d'Ostrum AM ont également accès au service Babirelais, pour des accueils occasionnels.



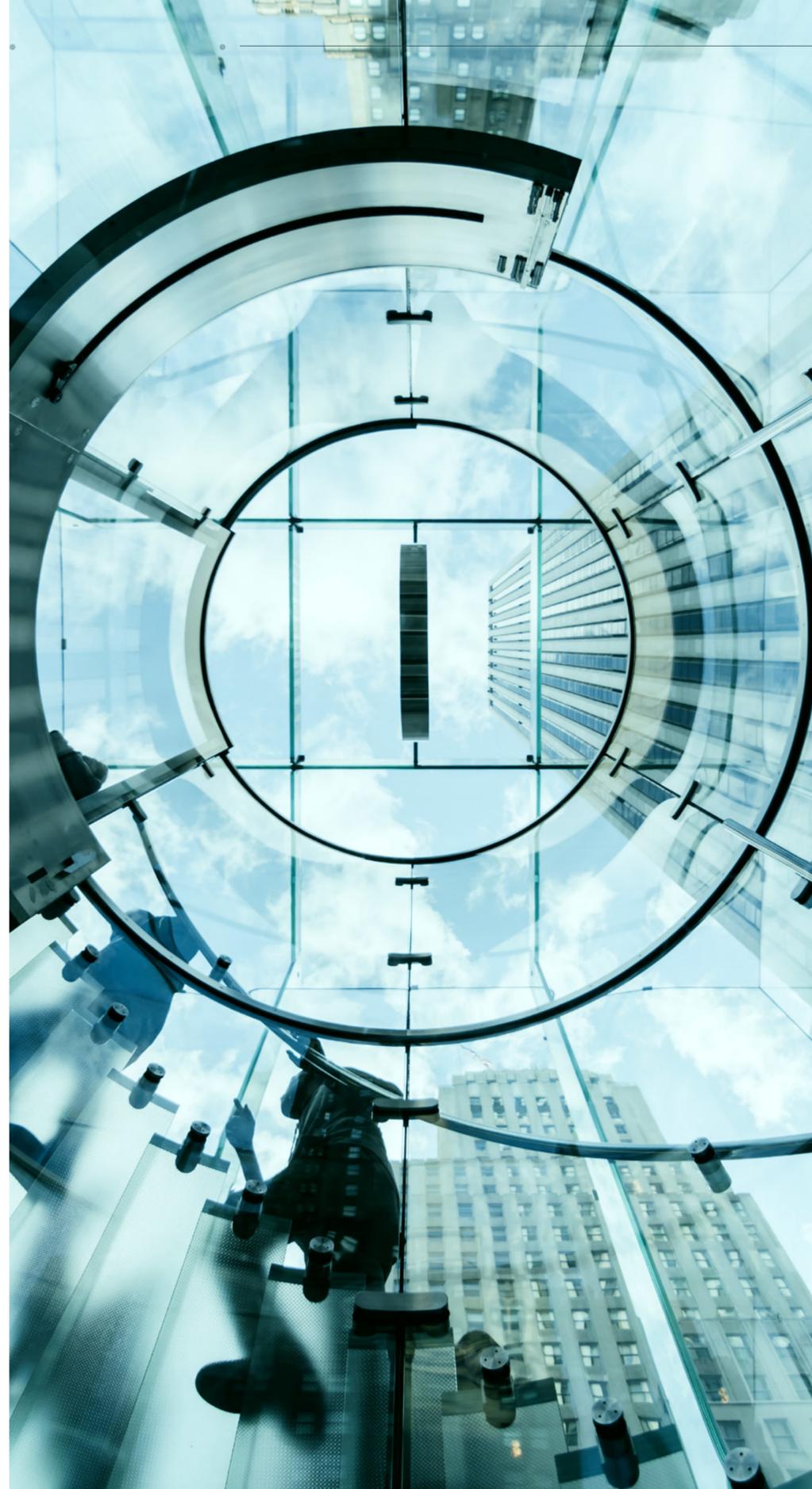
Des salles de sport

Des salles de sport sont à la disposition des salariés près des immeubles des différentes implantations parisiennes pour leur permettre de prendre soin de leur santé. Les collaborateurs peuvent également s'inscrire à de nombreuses associations sportives du groupe.



Un parking à vélos

Pour encourager à la mobilité douce, un parking sécurisé permet d'abriter les vélos dans l'immeuble.





PERMETTRE À NOS COLLABORATEURS DE MONTER EN COMPÉTENCES

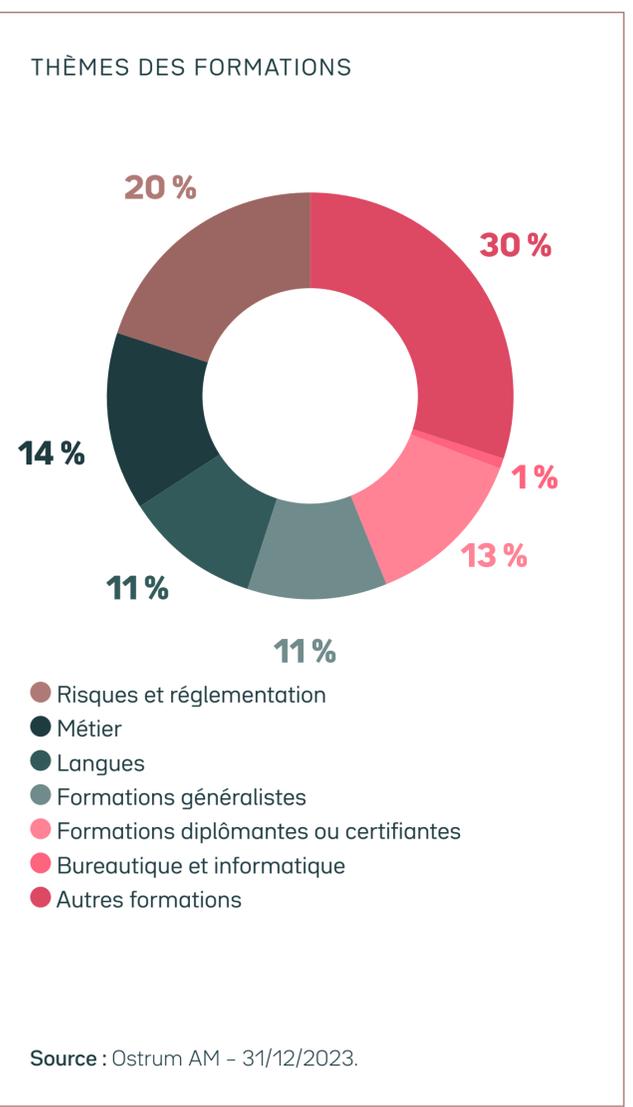
Dans un marché en forte évolution, permettre à nos collaborateurs de développer leurs compétences est un levier-clé pour soutenir notre performance, conserver notre leadership et nos capacités d'innovation. Ce levier permet d'offrir à chacun de nouvelles perspectives professionnelles.

Développer les compétences « cœur de métier »

Engagés à renforcer l'expertise et l'employabilité de nos collaborateurs, nous proposons de très nombreuses formations de formats variés et intégrant l'ensemble des compétences qui leur sont nécessaires.

Développer la transversalité au sein de l'entreprise

Les équipes de gestion ouvrent leurs portes aux collaborateurs d'autres directions d'Ostrum AM pour leur permettre de mieux comprendre le contexte de fonctionnement de la gestion et d'appréhender l'impact de chacun dans le processus de gestion et la génération des performances du groupe.



5 577 h
de formation réalisées
(dont 20 % en e-learning)¹

95,7 %
des collaborateurs ont reçu
une formation

26
collaborateurs ont suivi une
formation diplômante ou
certifiante en 2023

16 000
formations accessibles à nos
collaborateurs en libre-service
sur la plateforme LinkedIn
Learning

1. Données consolidées provisoires au 28/02/24 représentant a minima 90 % des heures effectuées sur l'année.

PANORAMA DES FORMATIONS ESG 2020-2024

DES FORMATIONS
ET SENSIBILISATIONS
EN CROISSANCE

Les enjeux ESG au cœur de nos actions de formation

La finance durable est au cœur de la stratégie d'Ostrum AM dans un contexte réglementaire, environnemental et social de plus en plus exigeant sur ces questions. Notre plan de formation dédié aux enjeux ESG vise à :

- Sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs, quel que soit leur métier, aux enjeux de la finance durable ;
- Nous assurer de la bonne adhésion à nos enjeux dans ce domaine ;
- Accroître l'expertise de nos équipes.

● Formations externes ● Formations internes

2020

FORMATION
Enjeux et contexte concurrentiel & réglementaire de l'ESG

100 % DES COLLABORATEURS

FORMATION
Investissement responsable + vision Ostrum

100 % DES GÉRANTS, ANALYSTES, ET LA DIRECTION DE LA CLIENTÈLE

4 SESSIONS DE FORMATION
Les politiques d'exclusion, l'intégration ESG (actions + recherche crédit), les engagements collaboratifs

PRODUCT SPECIALISTS ET ANALYSTES

1 RÉUNION
Taxonomie¹

GÉRANTS, ANALYSTES ET PRODUCT SPECIALISTS

2021

FORMATION
Enjeux et contexte réglementaire de la biodiversité

100 % DES COLLABORATEURS

FORMATION
L'ESG et la biodiversité

100 % DES GÉRANTS ET ANALYSTES

SESSION DE SENSIBILISATION SUR DIFFÉRENTES THÉMATIQUES
Règlement SFDR, alignement climatique, perspectives de marché des GSS bonds², SDG Index³

PRINCIPALEMENT GÉRANTS, ANALYSTES ET PRODUCT SPECIALISTS

2022

FORMATION
Disclosure, Taxonomie, CSRD⁴

100 % DES COLLABORATEURS DE LA DIRECTION DES RISQUES

FORMATION EN 6 ATELIERS :
Analyse ESG sectorielle

ANALYSTES

FORMATION CERTIFIANTE
CFA ESG

11 COLLABORATEURS

Step up academy ESG

2 COLLABORATEURS - GÉRANTS

SESSION PILOTE
Fresque du climat

COLLABORATEURS

MISE À DISPOSITION
Sustainability training page

100 % COLLABORATEURS

ATELIERS
L'engagement, la biodiversité, le pétrole et le gaz

GÉRANTS, ANALYSTES

FORMATION
La réglementation

GÉRANTS, ANALYSTES

2023

FORMATION
La taxonomie et ses conséquences (sur les 6 chapitres)

100 % DES GÉRANTS, ANALYSTES ET LA DIRECTION DE LA CLIENTÈLE

FORMATION CERTIFIANTE
CFA ESG

12 COLLABORATEURS

SESSION
Fresque du climat

COLLABORATEURS

SESSION PILOTE
Fresque de la biodiversité

COLLABORATEURS

SESSIONS
L'engagement, l'empreinte biodiversité, banque de données engagements

GÉRANTS, ANALYSTES

FORMATION
Climate School, e-learning sur la biodiversité et les conséquences du réchauffement climatique sur l'économie

100 % DES COLLABORATEURS

OBJECTIF 2024

FORMATION
Les quatre derniers chapitres de la taxonomie

GÉRANTS, ANALYSTES, DIRECTION DES RISQUES, DU CONTRÔLE PERMANENTS ET CERTAINS MÉTIERS DE LA DIRECTION DE LA CLIENTÈLE

FORMATION
La CSRD et les impacts sur l'analyse des portefeuilles

SESSION
Fresque du climat

SESSION
Fresque du numérique

COLLABORATEURS

ZOOM SUR LA CLIMATE SCHOOL

Depuis 2022, les collaborateurs d'Ostrum AM se sont vu proposer par le groupe BPCE des formations complètes sur le climat, en 30 vidéos qui expliquent les conséquences du changement climatique. Ces formations permettent d'aborder des thématiques telles que la biodiversité, les interactions au sein des écosystèmes, ou encore les conséquences de la surexploitation des ressources et de la pollution sur l'économie. Les participants peuvent ainsi mesurer l'impact croissant du dérèglement climatique sur la société et comprendre les comportements à adopter dans ce contexte.

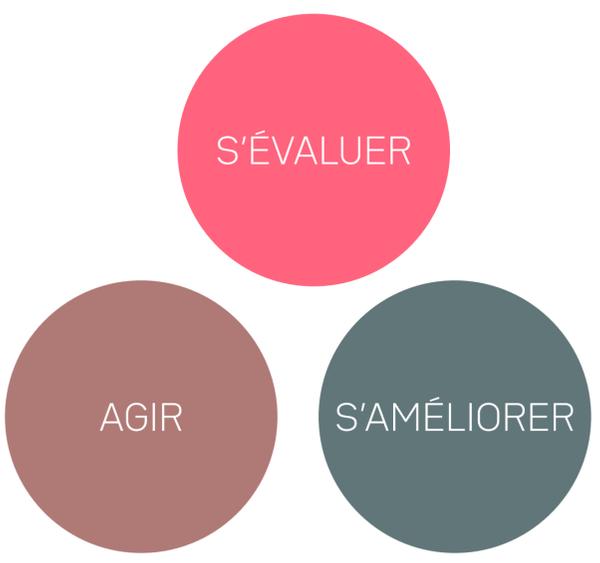
1. La taxonomie européenne est un outil de classification de ce qui doit être considéré comme une activité verte ou durable. 2. Green, social and sustainability bonds : obligations vertes et obligations sociales. 3. Formation au cadre et aux enjeux des Objectifs de développement durable définis par les Nations Unies. 4. Applicable depuis le 1er janvier 2024, la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive [CSRD] fixe de nouvelles normes de reporting extra-financier pour encourager le développement durable des entreprises.

DIVERSITE ET INCLUSION : UNE PLACE POUR TOUS LES TALENTS

Parce que la diversité de nos collaborateurs est une véritable source d'innovation et de créativité pour notre entreprise, Ostrum AM place l'inclusion au cœur de sa politique de ressources humaines. Notre collectif se mobilise pour partager les bonnes pratiques et permettre à chaque collaborateur de déployer ainsi pleinement ses talents.

CRÉER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PLUS DIVERSIFIÉ ET INCLUSIF

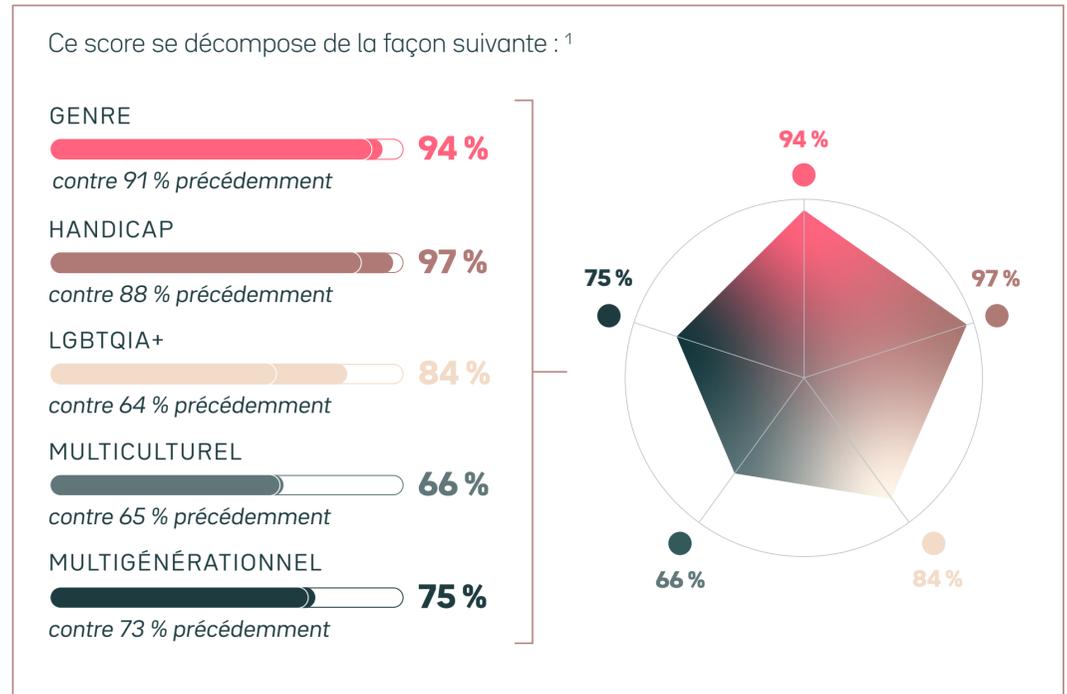
Un plan d'action en trois étapes



S'ÉVALUER

Après une première évaluation en 2021 par un organisme tiers, Mixity, Ostrum AM a mis en place un plan d'amélioration avec l'aide d'un groupe de collaborateurs volontaires. En 2023, une nouvelle évaluation a eu lieu pour mesurer les progrès accomplis.

Ostrum AM a ainsi obtenu un score général de 85%, en augmentation de 7 points par rapport aux résultats obtenus en 2021.



Ostrum AM a à cœur de continuer à agir pour améliorer l'inclusion de toutes et tous, et a ainsi lancé un plan de formation portant sur la sensibilisation aux biais inconscients qui peuvent induire des discriminations.

Ostrum AM réaffirme la tolérance zéro vis-à-vis des discriminations : l'ensemble des collaborateurs du pôle Global Financial Services a accès à toutes les démarches pour signaler une situation de discrimination en un seul clic depuis l'intranet.

1. Source: Mixity, 31/12/2023 ; www.mixity.co/

AGIR ET S'AMÉLIORER

En 2023, dans un souci d'amélioration continue, Ostrum AM a souhaité poursuivre et prolonger ses actions, initiées en 2022 par une vingtaine de collaborateurs. Ces derniers s'étaient réunis en ateliers pour construire un plan d'action visant à faire progresser la diversité et l'inclusion (D&I). Leur réflexion a porté plus spécifiquement sur les trois thèmes suivants :

- le handicap
- les questions intergénérationnelles
- les questions LGBTQ+.

Un plan d'action visant à faire progresser la diversité et l'inclusion

Le plan d'action élaboré en 2022 comprend des mesures communes aux trois thématiques, telles que par exemple la nécessité de déployer davantage d'actions de sensibilisation, ou, dans un contexte de travail hybride, de proposer des événements conviviaux et informels, qui rassemblent les collaborateurs. En 2022, une campagne d'affichage avait été déployée, et une série de vidéos mises à disposition, traitant de la problématique des biais inconscients pouvant induire des discriminations. Ces actions de sensibilisation ont été complétées en 2023 par un programme de formation d'une demi-journée sur l'inclusion et la diversité, dispensé à l'ensemble des collaborateurs. Parallèlement, Ostrum AM a poursuivi sa politique pour améliorer la diversité et l'inclusion sur ses thèmes historiques : l'égalité femmes/hommes, le handicap et les questions LGBTQ+.

ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Nos actions

Accélérer les parcours féminins

- Sensibilisation des managers au management inclusif ;
- Promotion du réseau féminin WINN (Women in Natixis' Network) qui encourage la mixité dans les cercles de leadership de l'entreprise et agit pour attirer et fidéliser les talents féminins ;
- Participation à des programmes annuels mis en place par le Groupe auprès de ses collaboratrices afin de :
 - les accompagner à développer leurs compétences ;
 - les soutenir dans leur projet de carrière ;
 - les encourager à accroître leur visibilité.

Favoriser la mixité dans le recrutement

- Mise en place d'une politique volontariste de recrutement de femmes avec présentation d'au moins une candidature féminine dans toutes les « short-lists » de recrutement.
- Participation de marraines au Women in Finance, programme à destination des étudiantes non diplômées d'écoles de commerce et d'ingénieurs du monde entier, visant à attirer plus de talents féminins dans la finance.

Garantir l'égalité salariale

- Signature en 2022 au niveau de l'Unité Economique et Sociale (UES) d'un accord Egalité femmes / hommes pour une durée de 3 ans ;
- Attribution, chaque année, d'une enveloppe budgétaire dédiée afin de compenser les écarts salariaux entre les femmes et les hommes ;
- Révision salariale systématisée pour toutes les femmes revenant de congé maternité.

Communiquer et sensibiliser

- Diffusion sur les réseaux sociaux de vidéos « Side by Side » qui ont pour objectif d'avoir un regard à la fois féminin et masculin sur l'évolution du métier de gestion d'actifs.



SIDE BY SIDE
avec Léonie Ségala
et Sebastian Chereau
#WeareOstrum

CONVICTION

« Il est essentiel de s'évaluer afin de rentrer dans une démarche d'amélioration continue sur notre politique de diversité et d'inclusion. »

Myriam Poidevin,
Responsable des
ressources humaines



38 %

de femmes dans l'entreprise

39 %

de femmes recrutées sur les postes à pourvoir

+ de

36 %

de femmes dans les équipes de gestion

45 %

de femmes parmi les membres du comité exécutif

93/100

notre score à l'index égalité femmes/hommes

100 %

du salaire maintenu pendant le congé pour le second parent (ouverture à toutes les parentalités)

HANDICAP : MIEUX ACCOMPAGNER

Conscients du rôle que les entreprises doivent jouer pour mieux intégrer toutes les formes de handicap, nous nous mobilisons collectivement afin de mieux comprendre et accompagner les collaborateurs avec des besoins spécifiques. En 2023, un nouvel accord sur le handicap a été mis en œuvre, qui permet aux collaborateurs en affection longue durée (ALD) de bénéficier des mêmes aménagements que les collaborateurs en situation de handicap.

Nos actions

Recruter et intégrer

- Avec HandiFormaFinance, un dispositif de place impulsé par Ostrum AM et soutenu par l'Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), qui vise à faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap aux métiers de la finance, via une formation adaptée ;
- À travers des partenariats et actions dédiés : forums, recruteur dédié, présentation des métiers auprès de jeunes en situation de handicap lors des Duo Days.

Adapter les conditions de travail

- Développer l'accessibilité de nos locaux ;
- Adapter les postes de travail (ergonomie, matériel...);
- Proposer un suivi adapté des collaborateurs en situation de handicap par le médecin du travail, l'assistante sociale et la référente handicap.

Soutenir les entreprises du secteur adapté

- Prioriser, dès que possible, le recours aux entreprises du secteur adapté (STPA), en lien avec Global Financial Services (BPCE) ;
- Changer les regards sur le handicap ;
- Participer régulièrement aux animations, conférences et formations proposées par le pôle Global Financial Services (BPCE).

Soutenir les familles

- Proposer un accompagnement spécifique aux collaborateurs ayant un enfant en situation de handicap.

Nouer des partenariats avec des écoles

- Sensibilisation durant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, et Cordées Handi'Managers (certificat handicap) avec NEOMA Business School
- Poursuite du partenariat avec l'ESSEC.

6,44 %
de taux de
collaborateurs en
situation de
handicap



AGIR POUR L'INCLUSION DES COLLABORATEURS LGBT+

Nos actions

Comme chaque année, à l'occasion du Pride Month, Ostrum AM a mis son logo aux couleurs de l'arc-en-ciel sur les réseaux sociaux. Des tours de cou «rainbow» ont aussi été mis à disposition des collaborateurs pour accrocher leur badge. Ces tours de cou permettent à ceux qui le souhaitent d'afficher leur souhait de plus d'inclusion.

Soutenu par Ostrum AM, le réseau All Equals promeut l'égalité des droits et l'inclusion des collaborateurs LGBT+ au sein du Groupe BPCE. Il est ouvert à tous les collaborateurs, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre, en proposant des actions de sensibilisation et en veillant à l'absence de discrimination au sein de l'entreprise.

INTERGÉNÉRATIONNEL

Nos actions

Accompagner les seniors en fin de carrière :

Des dispositifs spécifiques pour la fin de carrière sont proposés aux collaborateurs :

- Temps partiel senior ;
- Aide au rachat de trimestres ou indemnité complémentaire pour les collaborateurs occupant des emplois en transformation ;
- Mécénat de compétences.

Le groupe propose à ses salariés âgés de 57 ans et plus trois conférences retraite par an, en partenariat avec le groupe de protection sociale Malakoff Humanis.

17 %
taux de seniors
(+ de 55 ans)

7 %
taux de juniors
(- de 30 ans)

86 %

de collaborateurs de plus
de 55 ans ont reçu une
formation (y compris
en e-learning)

PILIER 2

ÉCLAIRER NOS CLIENTS POUR UNE GESTION PLUS RESPONSABLE

NOS OBJECTIFS

En tant que gérant d'actifs, nous nous engageons à accompagner nos clients pour intégrer la responsabilité sociétale dans leurs investissements. Nous déclinons leur politique ESG dans leurs fonds dédiés et mandats de gestion financière. Nous leur proposons également une gamme de produits répondant à des critères ESG pointus. Soucieux d'assurer leur satisfaction, nous les éclairons sur les évolutions réglementaires et leurs conséquences sur leurs portefeuilles et leur garantissons une communication claire et transparente.

UNE OFFRE RESPONSABLE ET SUR MESURE

Chacun de nos clients est unique. Notre organisation, nos experts et notre système d'information visent donc à répondre précisément aux spécificités de leur politique d'investissement responsable. Nous apportons notamment des réponses sur mesure à leur stratégie climat : portefeuille à impact carbone maîtrisé, exclusions sur mesure, produits financiers contribuant à la transition énergétique...

Et au-delà, pour éclairer au mieux nos clients, nous nous devons de :

- les aider à élaborer leur propre politique d'investissement au regard de leurs objectifs, en réponse à un contexte réglementaire exigeant ;
- les informer de nos convictions et de la politique de gestion responsable appliquée à la gamme de nos fonds ouverts.



35 Mds €
d'encours d'obligations vertes, sociales et durables¹

1^{er} rapport d'impact sur notre fonds de transition juste

Amélioration de la qualité des reportings

88 %
des encours en fonds et mandats Articles 8 et 9 SFDR

93 %
des encours de nos fonds ouverts labellisés

345 Mds €
Article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR

OBJECTIFS 2024

- Être un des leaders de la transition
- Renforcer la gouvernance RSE et ESG afin d'en augmenter les ambitions

1. Ostrum AM au 30/09/2023.

ACCOMPAGNER LA POLITIQUE ESG DE NOS CLIENTS

L'accompagnement est le fondement de notre démarche RSE. Nous avons ainsi à cœur d'éclairer, accompagner et conseiller nos clients à chaque étape de leur démarche ESG, et ce en toute transparence. Nos experts sont présents à leurs côtés, de la définition de leur politique d'investissement durable à la mise en conformité réglementaire, en passant par la mise à disposition de reportings dédié contribuant à la transparence des investissements.

ACCOMPAGNER À CHAQUE ÉTAPE DE DÉCISION

1. Co-construire les politiques ESG de nos clients

Toute décision d'exclusion, de sélection, de labellisation ou de politique sectorielle a des conséquences sur les investissements et sur la réalisation des objectifs de gestion des portefeuilles. Nous apportons à nos clients les éclairages nécessaires pour qu'ils construisent leur politique d'investissement ESG en conciliant leurs responsabilités financières vis-à-vis de leurs propres clients et leur responsabilité d'investisseur. Nous analysons avec eux les conséquences des différents choix qui s'offrent à eux afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. Ce dispositif se matérialise par des études d'impact, en amont de la mise en œuvre des politiques, sur les critères essentiels retenus par un investisseur institutionnel, en particulier les compagnies d'assurance : taux actuariel à l'achat, durée du portefeuille, impact sur les règles d'investissement...

Une démarche d'amélioration continue

Depuis 2021, Ostrum AM s'assure de la satisfaction de ses clients en matière d'accompagnement de la gestion ESG. Nous introduisons de façon systématique des questions sur ces sujets dans notre enquête annuelle de satisfaction. Nous pouvons ainsi affiner les actions à mettre en place pour mieux accompagner nos clients sur ces thématiques en fonction de leurs retours.

En 2023, afin de répondre aux demandes d'amélioration de nos clients, nous avons :

- mis en place un reporting ISR amélioré pour les clients en gestion dédiée, intégrant par exemple des indicateurs comme la trajectoire de décarbonation ;
- constitué une méthodologie permettant de construire des listes d'exclusion sur mesure basée sur les politiques ISR / ESG spécifiques de chaque client ;
- élargi la liste des fournisseurs de données ESG afin de répondre aux besoins des clients ayant contracté avec des fournisseurs spécifiques.

2. Accompagner la démarche de labellisation ISR de nos clients

Dès 2020, Ostrum AM s'est engagé à accélérer la labellisation de ses fonds ouverts. Nous poursuivons activement cette démarche. Nous avons ainsi acquis une expertise qui nous permet d'accompagner nos clients, à la fois par le conseil et dans la mise en œuvre de la labellisation. Soucieux de centrer notre organisation sur les besoins de nos clients, nous nous sommes structurés, depuis 2022, en mode « agile » grâce à une équipe multi-métiers, pour continuer à atteindre cet objectif de 100 % de satisfaction des demandes de labellisation. Cette équipe réunit les experts du processus de labellisation et est composée de membres de la gestion, en particulier la Stratégie ESG, et des équipes du développement - business strategy, expérience clients, investment specialists -, proches des clients.

3. Répondre aux nouvelles exigences réglementaires

Taxonomie européenne, SFDR (avec le choix de fonds classés Article 8 ou 9), loi énergie-climat¹, CSRD... : la réglementation en matière de finance durable se renforce et continue d'évoluer pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, en France, comme en Europe. Dans ce contexte, nous fournissons à nos clients des outils et clés de lecture afin qu'ils puissent se préparer à répondre aux nouvelles exigences réglementaires, tant dans leurs choix de gestion que par la transparence de l'information qu'ils délivrent.

100 %
des demandes de
labellisation des clients
satisfaites

EN TOUTE TRANSPARENCE

Nous mettons à disposition de nos clients toutes les informations sur notre politique de gestion responsable :

- **Politique RSE**
 - Rapport de responsabilité sociale des entreprises ;
 - Politique ESG ;
 - Rapport de durabilité, loi énergie-climat ;
 - Politique de vote et politique d'engagement ;
 - Rapport d'exercice des droits de vote et rapport d'engagement ;
 - Politiques sectorielles.
- **Rapport sur la gestion du risque climat**
 - Rapport TCFD² ;
 - Rapport de gestion des risques de durabilité et des incidences négatives.
- **Reportings**
 - Reporting ESG des portefeuilles ;
 - Reporting LEC des portefeuilles ;
 - Reporting d'engagement des portefeuilles.

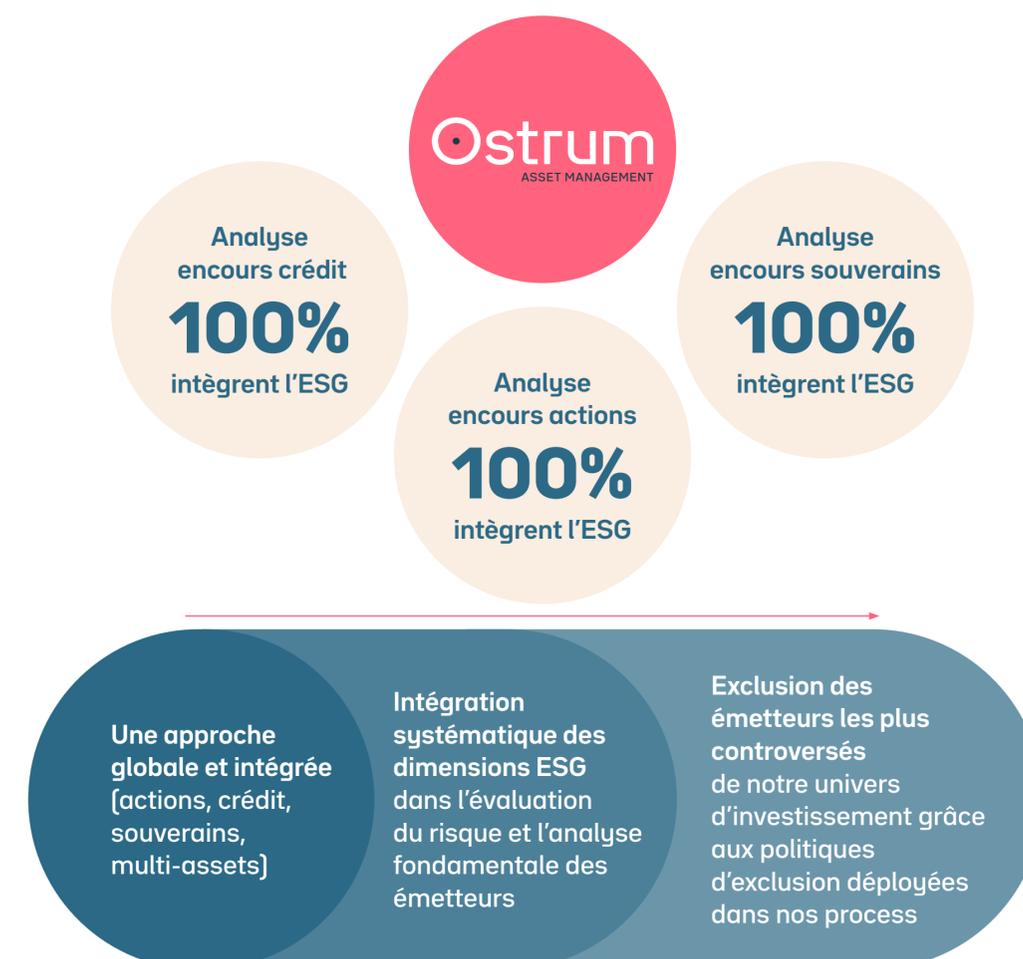
Pour consulter les rapports et reportings publics: www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg

¹. Adoptée le 8 novembre 2019, la loi énergie-climat fixe des objectifs ambitieux pour la politique climatique et énergétique française (sortie progressive des énergies fossiles, développement des énergies renouvelables...). ². Task Force on climate-related Financial Disclosures.

DES CRITÈRES ESG INTEGRÉS À L'ENSEMBLE DE NOTRE GESTION

Nous sommes convaincus que les critères extra-financiers matériels apportent une information essentielle sur le profil de risque des émetteurs et la performance des titres. Nous intégrons donc les critères ESG dans l'ensemble de nos gestions. Nous proposons à nos clients des solutions d'investissement responsable qui répondent à la diversité de leurs attentes. Nous co-construisons, avec eux, des stratégies sur mesure qui répondent à leur ambition en matière d'ESG.

Une analyse ESG systématique & une approche globale



CONVICTION

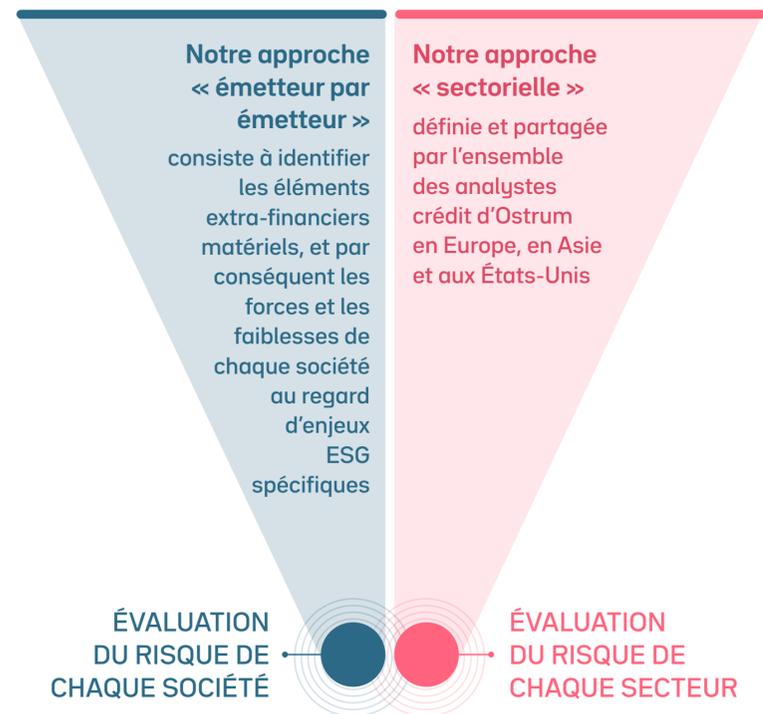
« Répondre aux objectifs de gestion de nos clients, adopter leurs méthodologies, les accompagner sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du conseil au suivi de l'exécution, est notre priorité. Afin d'être certains de toujours mieux les satisfaire, nous sommes dans une démarche d'amélioration continue pour renforcer notre offre et la qualité de nos services. »

Matthieu Mouly,
Directeur du développement



INTÉGRER LES CRITÈRES ESG À L'ANALYSE CRÉDIT

Notre équipe d'analystes crédit intègre systématiquement à ses analyses les éléments extra-financiers. La condition ? Qu'ils soient considérés comme « matériels », c'est-à-dire ayant un impact sur le risque crédit de l'émetteur. Afin d'assurer l'homogénéité et l'équité dans l'évaluation des émetteurs, nos analystes s'appuient sur une double démarche, dont les résultats sont partagés et intégrés aux outils de gestion :



Les résultats obtenus par cette méthodologie sont quantifiés par une échelle d'évaluation du risque et des opportunités matériels ESG :
L'ESG MATERIALITY SCORE¹

1. Le score de matérialité ESG.

INTÉGRER LES CRITÈRES ESG À L'ANALYSE DES SOUVERAINS

Dans nos processus d'investissements souverains, les éléments extra-financiers sont systématiquement pris en compte avec une évaluation du risque de chaque pays en deux étapes :

Notre modèle d'évaluation du risque souverain²

Modèle propriétaire quantitatif d'évaluation à moyen terme des pays développés et émergents :

- Couverture de l'ensemble des pays développés et émergents ;
- Évaluation de la probabilité de changement de rating Standard & Poor's sur un horizon de un à trois ans.

Notre sélection des dettes souveraines selon des critères ESG

Quand des éléments environnementaux, sociaux ou de gouvernance sont susceptibles d'avoir un impact sur :

- l'horizon de gestion,
- le risque souverain,
- la valorisation de la dette,
- le sector team sélection dettes souveraines³ les prend en compte dans ses vues de gestion.

2. Sources : données macroéconomiques de S&P et données extra-financières de la Banque mondiale, Nations Unies et ND Gain.
3. L'équipe sectorielle chargée de la sélection des dettes souveraines.

INTÉGRER LES CRITÈRES ESG À L'ANALYSE ACTIONS

Pour la gestion actions, de bonnes pratiques ESG sont considérées comme le gage de la qualité globale d'une entreprise. Elles sont l'objet d'échanges réguliers avec les entreprises. L'équipe de gestion actions d'Ostrum AM prend en compte ces éléments pour identifier les risques d'une entreprise ou d'un secteur, mais aussi pour identifier des opportunités d'investissements.

Évaluer les risques de l'entreprise ou du secteur

- Identifier les tendances à long terme susceptibles d'affecter certains secteurs d'activité ;
- Intégrer les dimensions ESG à l'analyse financière traditionnelle pour améliorer l'appréhension de la qualité des émetteurs à plus long terme ;
- S'appuyer sur des analyses quantitatives basées sur des modèles incluant des données ESG afin de construire des portefeuilles plus robustes.

Identifier les entreprises de qualité et de croissance

- Évaluer la qualité, le potentiel d'appréciation et la croissance agrégée établie sur la base de rencontres avec le management des entreprises ;
- Prendre en compte des éléments ESG pour compléter l'évaluation de la qualité de l'entreprise : risques environnementaux liés aux produits et services d'une entreprise, risques sociaux, gouvernance et management.

Ainsi, une entreprise qui présente des lacunes ou des risques ESG ne sera pas choisie par nos gérants.

Répondre à des exigences ESG renforcées

Certains portefeuilles et mandats ont des contraintes ISR explicites. Nous gérons alors ces portefeuilles, à la demande de nos clients, avec une exigence de qualité ESG significativement plus élevée :

- qualité ESG minimum pour qu'une entreprise soit intégrée dans l'univers d'investissement ;
- score ESG de portefeuille significativement plus élevé que l'indice de référence, ou plus performant que le score ESG des quatre premiers quintiles de l'indice, en accord avec les exigences du référentiel du label ISR français.



DES STRATÉGIES ISR ADAPTÉES À CHAQUE BESOIN CLIENT

Notre maturité en matière de gestion responsable nous permet d'offrir à nos clients des solutions et placements ISR et ESG spécifiques sur l'ensemble de nos classes d'actifs. Nous co-construisons avec eux des stratégies sur mesure qui répondent au mieux à leurs ambitions en matière d'ESG.

Outre l'intégration des critères ESG dans l'analyse de l'ensemble des classes d'actifs, Ostrum AM a généralisé le déploiement d'une gestion ISR. 88 % de ses encours sont désormais classifiés Article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR.



BEST-IN-CLASS ET POSITIVE SCREENING

Exclure les émetteurs qui présentent un fort profil de risques ESG et favoriser les émetteurs les mieux évalués dans leur secteur.



BEST-IN-UNIVERSE

Favoriser les émetteurs les plus performants d'un point de vue ESG dans l'univers d'investissement, tous secteurs confondus.



EXCLUSIONS RENFORCÉES

Exclure les émetteurs qui présentent les plus forts profils de risque ESG.



SMART CARBON STRATEGIES

Proposer des stratégies de décarbonation des portefeuilles, ainsi que des portefeuilles à impact carbone maîtrisé.

DES OUTILS ROBUSTES

Pour mettre en œuvre nos stratégies ISR, nous nous appuyons sur :

- **Des bases de données externes offrant un large périmètre de couverture** : entre autres SDG Index pour les émetteurs souverains, Trucost, CDP pour l'analyse des critères carbone des entreprises, Vigeo et MSCI, pour les indicateurs ESG, Iceberg Datalab pour la biodiversité ¹.
- **La méthodologie GREaT²** qui analyse les sociétés au regard des enjeux de développement durable.

Au-delà de ce standard de données, Ostrum AM est également à l'écoute de ses clients et en capacité de gérer leurs portefeuilles avec des axes d'analyses qui leur sont propres.

UNE EXPERTISE RECONNUE DE L'INVESTISSEMENT À IMPACT

Avec ses 35 milliards d'obligations durables et son fonds de transition juste, Ostrum AM a acquis, depuis 2020, une forte expertise pour accompagner ses clients dans le financement des projets soutenant la lutte contre le réchauffement climatique, la transition énergétique, ainsi que les projets à fort impact social et sociétal.

1. www.sdgtransformationcenter.org - www.spglobal.com/esg/trucost - www.cdp.net/en/ - www.vigeo-eiris.com - www.msci.com - www.icebergdatalab.com/ 2. Notation extra-financière propriétaire de La Banque Postale Asset Management. Analyse en 4 piliers : gouvernance responsable, gestion durable des ressources naturelles & humaines, transition énergétique, développement des territoires.

ZOOM SUR ...

FONDS DE TRANSITION JUSTE

OSTRUM CLIMATE AND SOCIAL IMPACT BOND³

En 2022, Ostrum AM a lancé son fonds Ostrum Climate and Social Impact Bond dédié à la transition juste. Ce choix repose sur la conviction que la transition écologique doit être sociale. Il est important de pouvoir proposer à nos clients un fonds qui offre une approche efficiente, holistique et inclusive de la transition. Classé SFDR Article 9 et conforme aux directives du label Greenfin, il est investi, outre la partie investie sur des liquidités, à 100 % dans des obligations durables internationales et vise à intégrer la transition juste tant au niveau des émetteurs que des instruments dans lesquels il est investi. Il répond à un triple objectif :

1. Réduire l'empreinte carbone
2. Promouvoir l'impact social
3. Préserver les écosystèmes et les économies locales

Dans un souci de transparence, il nous est paru nécessaire en 2023 de publier notre premier rapport d'impact⁴.

3. Ostrum climate and social impact bond, fonds commun de placement de droit français est agréé par l'Autorité des marchés financiers (l'AMF). La société de gestion du fonds est Natixis Investment Managers International. Ostrum AM est gestionnaire financier du fonds par délégation
4. www.ostrum.com/fr/la-transition-juste

UNE POLITIQUE SECTORIELLE AMBITIEUSE

Ostrum AM a défini des politiques d'exclusion strictes¹ afin d'écarter de son univers d'investissement tout secteur ou émetteur qui ne respecte pas certains principes de responsabilité fondamentaux. Nous les promouvons auprès de nos clients à travers un dialogue permanent. L'exclusion n'intervient qu'en dernier recours.

Politiques d'exclusion

Lorsque nous sommes amenés à appliquer des politiques d'exclusion strictes, cela s'opère à différents niveaux et sur des thématiques bien définies.

- **États interdits, armes controversées :**
Tous nos fonds, mandats et fonds dédiés ;
- **Charbon, pétrole, gaz, tabac et Worst Offenders² :**
L'ensemble de nos fonds ouverts ainsi que les mandats et fonds dédiés, sauf avis contraire de nos clients ;
- **Exclusions spécifiques sur mesure pour nos clients :**
En accord avec les objectifs de nos clients.

OBJECTIF 2024/2025

Mettre en place une politique sectorielle et d'exclusion sur la déforestation

¹ Pour plus d'informations, consulter le rapport d'investissement responsable. ² Worst Offenders : Pires contrevenants. ³ Les catégories non conventionnelles/controversées ont été définies comme étant celles qui s'appuient sur des procédés de fracturation (pétrole et gaz de schiste, liquides et gaz étanches) ou qui reposent sur les forages offshore ultra-profond, des forages en Arctique ainsi que sur l'extraction de sables bitumineux, de méthane de houille et de pétrole extra-lourd.

DÉTAILS DE LA POLITIQUE SECTORIELLE

ÉTATS INTERDITS

Conformément à la réglementation, Ostrum AM exclut tout investissement dans des pays :

- Sous embargo américain ou européen,
- Présentant des déficiences majeures dans leur lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, selon le Groupe d'action financière [GAFI].

WORST OFFENDERS

Ostrum AM exclut toutes les entreprises, cotées ou non, présentant des atteintes sévères et avérées aux principes défendus par les standards internationaux [Pacte mondial des Nations Unies, Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)], notamment en matière de droits humains, droits du travail, préservation de l'environnement et éthique des affaires.

TABAC

Ostrum AM s'engage à ne plus soutenir le secteur du tabac, dont les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux sont particulièrement négatifs et contraires aux Objectifs de développement durable (ODD).

CHARBON

Ostrum AM exclut les entreprises qui développent de nouvelles capacités charbon, ainsi que celles qui n'ont pas défini de plan de sortie du charbon conforme à l'Accord de Paris. Ostrum AM exclut également les entreprises qui dépassent les seuils suivants :

- 10 % de chiffre d'affaires issu de la production d'énergie générée par le charbon ou provenant de la production de charbon,
- 10 M de tonnes de production annuelle de charbon thermique,
- 5 GW de capacité installée,
- 10 % de la production d'énergie générée par le charbon.

ARMES CONTROVERSÉES

Notre politique sur les armes controversées exclut les acteurs impliqués dans :

- la production, l'emploi ou le stockage, la commercialisation ou le transfert des bombes à sous-munitions [BSAM] et des mines anti-personnel [MAP], et ce, qu'ils portent sur de nouveaux achats ou des stocks existants,
- les armes chimiques, les armes biologiques, les armes nucléaires (hors Traité de non-prolifération) et les armes à uranium appauvri, en ce qui concerne les nouveaux achats.

PÉTROLE & GAZ

Depuis 2022, Ostrum AM opère sa sortie complète, à l'horizon 2030, des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles et / ou controversées³, en accord avec les institutions de référence, basées sur des études scientifiques.

Nous avons cessé d'investir dans des sociétés qui réalisent 10 % ou plus de leur production en volume dans ces catégories.

Cette politique porte non seulement sur l'entreprise visée mais s'étend aussi à toutes les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur : exploration, développement et, de facto, une partie significative de la chaîne aval.

Elle se complète par une politique de vote et d'engagement, tant sur le non conventionnel et/ou controversé que sur le conventionnel.

Cette politique sera évolutive dans le temps.

Un durcissement progressif des seuils est ainsi prévu pour accompagner les entreprises dans leur transition, tout en maintenant un degré d'exigence élevé.

PILIER 3

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ÉMETTEURS

En tant que société de gestion, nous avons la responsabilité de guider les émetteurs d'actions et d'obligations vers les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Nous avons recours pour ce faire à :

- Un dialogue constructif avec les émetteurs,
- Une politique de vote rigoureuse.

En 2023, nous nous sommes notamment engagés auprès de 100 % des émetteurs visés par nos politiques charbon, ainsi que pétrole & gaz, et nous avons renforcé nos axes d'engagement sur la biodiversité. Nous avons également accordé une attention particulière au Say on Climate lors de nos votes.

8

thématiques
d'engagement

197

engagements
en 2023¹

21%

des engagements
concernent la lutte
contre le réchauffement
climatique

21%

des engagements
concernent les
énergies propres

18%

des engagements
concernent la biodiversité

15

Say on Climate votées
aux AG, dont 27 %
désapprouvées
par Ostrum AM

97%

de taux de participation
aux assemblées générales89%
de résolutions approuvées8%
de résolutions désapprouvées3%
d'abstention

Pour plus d'information consulter notre rapport d'engagement :
<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#vote-et-engagement>

DES CONVICTIONS PORTÉES PAR UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT AMBITIEUSE

Société de gestion engagée, nous sommes attentifs au comportement de chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis, en actions comme en obligations. Notre objectif est d'attirer l'attention de chaque émetteur sur les risques ESG qu'il aurait négligés ou sous-estimés, et de partager nos bonnes pratiques ESG avec lui. Tout changement de pratique fait l'objet d'un suivi dans le temps, afin que l'amélioration de l'émetteur puisse être mesurée, et son évaluation corrigée en conséquence.

Un dialogue constant avec les émetteurs d'obligations

Ostrum AM entretient un dialogue permanent avec les émetteurs d'obligations sur l'ensemble des sujets sociaux, environnementaux et de gouvernance afin de mieux gérer les risques et les impacts liés à l'ESG et de renforcer la qualité et la transparence des informations publiées. L'objectif est d'améliorer les pratiques. Pour cela, nous

nous entretenons régulièrement avec les émetteurs d'obligations, soit en amont de l'investissement (en phase de « due diligence »), soit lorsque le titre est déjà détenu en portefeuille. Si ce dialogue a vocation à anticiper les risques ESG, il peut aussi venir en réaction à des problèmes affectant l'émetteur, comme une controverse.

L'engagement actionnarial pour améliorer les pratiques

Actionnaire actif et impliqué, nous sommes en contact très régulier avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Ce dialogue est fondé sur une approche solide de l'investissement responsable, qui consiste à analyser les pratiques des sociétés, déterminer leurs principaux enjeux sectoriels et identifier des points d'amélioration possibles. Ce processus inclut en particulier une évaluation des pratiques ESG des émetteurs en amont des assemblées générales où seront exercés les droits de vote.

CONVICTION

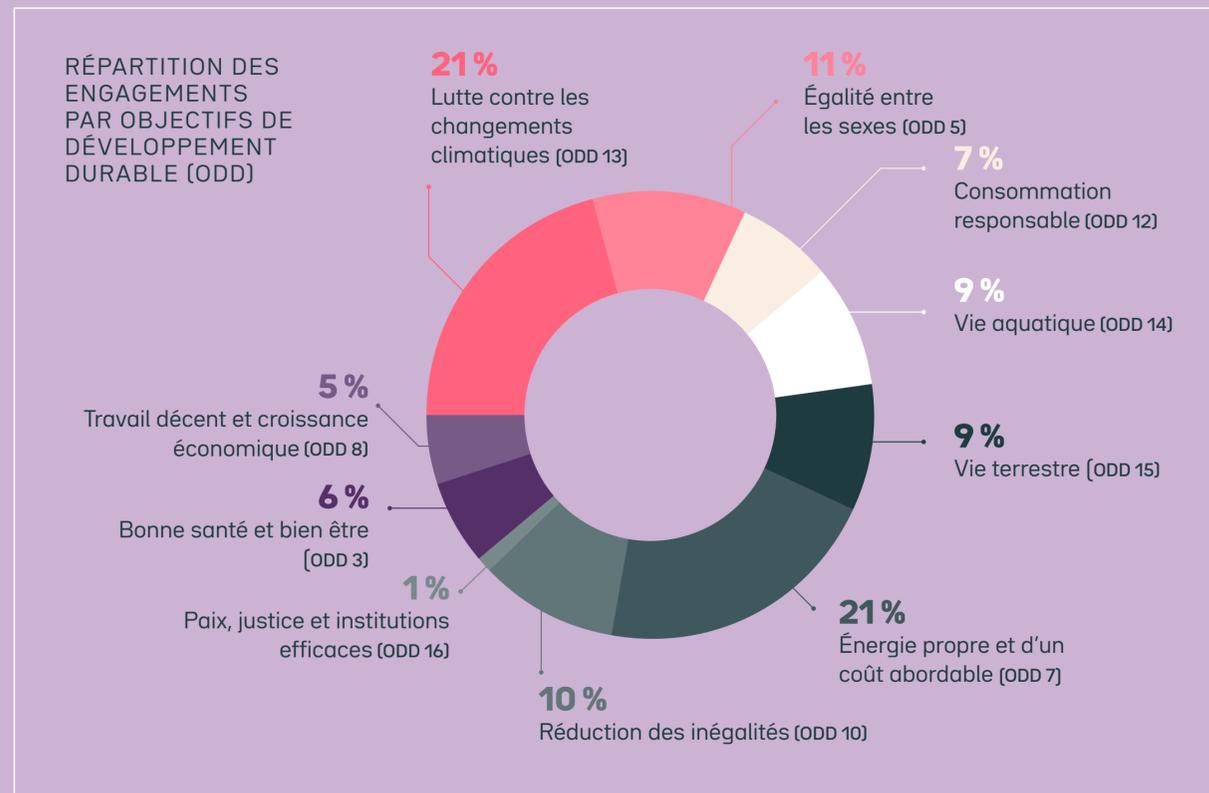
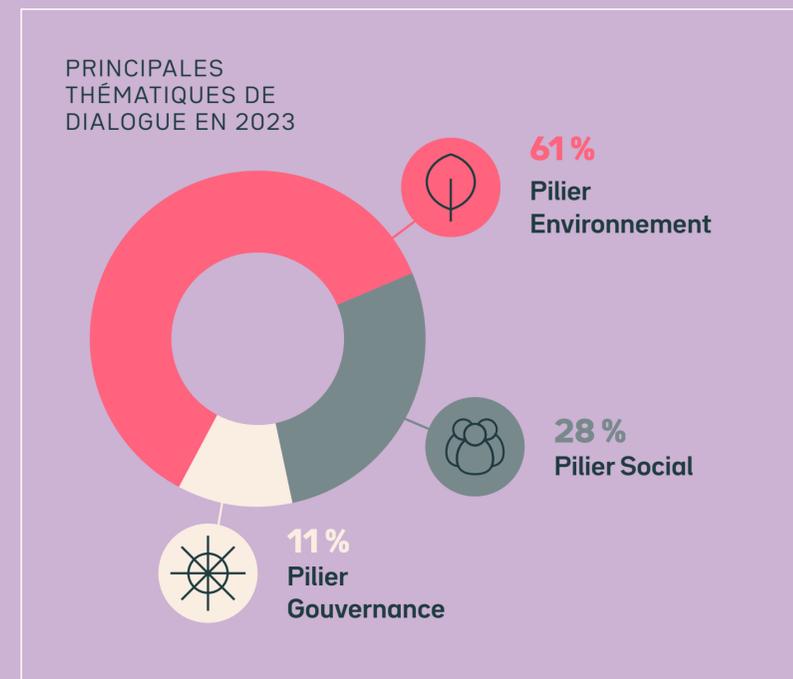
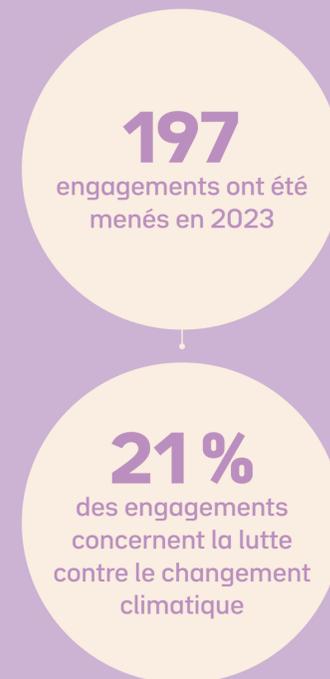
« Dialoguer avec les États nous permet de les sensibiliser aux principaux enjeux de durabilité, tels que le climat, ainsi que de les encourager à faire preuve de davantage de transparence. »

Léonie Segala,
Analyste ISR



OBJECTIF 2024

- Renforcer nos dialogues avec les États
- Accélérer les engagements sur la transition énergétique et sur la biodiversité



Source : Ostrum AM, 31/12/2023

UNE POLITIQUE DE VOTE RIGOUREUSE ET EXIGEANTE

Déterminé à agir en actionnaire responsable, Ostrum AM exerce son pouvoir de vote aux assemblées d'actionnaires avec rigueur et exigence. Le champ d'application de notre politique de vote couvre les questions sociales, environnementales et de gouvernance. Dans un souci de transparence, nous rendons publics tous les votes aux assemblées générales auxquelles nous avons participé.

Des droits de vote pleinement exercés

Ostrum AM a exercé les droits de vote attachés aux valeurs détenues dans les OPC et mandats dont elle assure la gestion et pour lesquels elle détenait les droits de vote.

Lorsque nous nous opposons aux résolutions, nous l'indiquons systématiquement aux sociétés et nous partageons avec elles les raisons de notre opposition.

- **Assemblées générales :**
1 177
- **Résolutions votées :**
18 037
- **Résolutions approuvées :**
89%
- **Résolutions désapprouvées :**
8%
- **Abstention :**
3%

Dans sa politique de vote, Ostrum AM met particulièrement l'accent sur :

- la robustesse des instances de gouvernance au sein des sociétés en portefeuille ;
- la transparence de l'information ;
- le niveau d'exigence des objectifs définis pour la direction ;
- la prise en compte des enjeux extra-financiers ;
- le caractère raisonnable des montants de rémunération des dirigeants.

Ostrum AM a aussi intégré les engagements de ses politiques sectorielles dans ses décisions de vote, notamment en ce qui concerne les stratégies climat des sociétés des secteurs du pétrole et gaz et du charbon.

ZOOM SUR

RÉSOLUTIONS CLIMAT

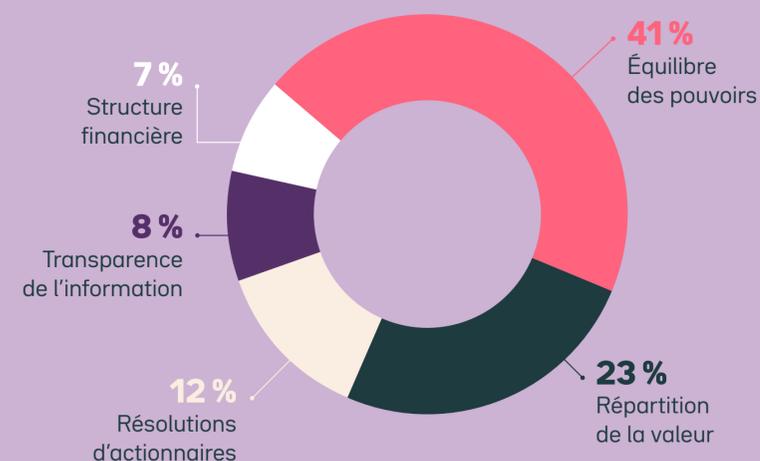
(SAY ON CLIMATE ET RÉOLUTIONS D'ACTIONNAIRES)

Les résolutions climat ont fait l'objet d'une analyse de cohérence détaillée, notamment sur les éléments suivants :

- la présence d'objectifs de court, moyen et long terme, sur des périmètres pertinents ;
- une stratégie claire en vue d'atteindre ces objectifs avec, si possible, un plan d'action quantifié [CapEx] ;
- une transparence de l'information nécessaire pour comprendre les enjeux et les avancées de l'entreprise ;
- une gouvernance conçue en vue d'atteindre ces objectifs climatiques : compétence du conseil d'administration, dialogue avec les parties prenantes de l'entreprise, responsabilisation et intéressement des dirigeants.

27 %
taux d'opposition
au Say on Climate

LES PRINCIPAUX MOTIFS DE CONTESTATION LORS DES VOTES



Source : Ostrum AM, 21/12/2023

CONVICTION

« L'engagement d'une société de gestion commence par la mise en œuvre d'une politique de vote responsable. Il est primordial de faire valoir nos droits en tant qu'actionnaire pour soutenir nos convictions que ce soit dans le domaine de la gouvernance ou du climat. »

Frédéric Leguay,
Responsable
de la gestion actions



NOS HUIT THÈMES D'ENGAGEMENT

Les huit thèmes d'engagement communs à l'ensemble des gestions répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Chacune de ces thématiques est en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU en 2015 pour mieux respecter les populations et la planète. À partir de ce socle, chaque gestion, actions ou obligations, décide d'initiatives spécifiques, dans le respect de notre politique de vote.



ENVIRONNEMENT

1 Participer à l'atténuation du réchauffement climatique et s'adapter au changement climatique (ODD 7 & 13)

Le changement climatique est l'un des défis les plus critiques auxquels nos sociétés seront confrontées dans les décennies à venir.

- Réduire les émissions de CO₂ et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- Gérer les risques physiques et de transition

2 Limiter l'impact sur l'écosystème environnemental (ODD 12, 14 & 15)

Préserver la biodiversité devient une préoccupation grandissante pour la société civile, les régulateurs et les entreprises.

- Gérer les ressources
- Préserver la santé et la biodiversité



DROITS HUMAINS

3 Veiller à la santé des employés et à la qualité des relations avec les salariés (ODD 3 & 8)

Le maintien de bonnes relations avec les employés est essentiel pour assurer la continuité des opérations et la productivité.

- Maintenir de bonnes relations avec les salariés
- Veiller à la santé et à la sécurité du personnel et des prestataires

4 Renforcer les relations avec les parties prenantes (ODD 8 & 10)

Conserver de bonnes relations avec les différentes parties prenantes (fournisseurs, employés dans les chaînes d'approvisionnement, communautés locales) est nécessaire pour assurer la continuité des opérations.

- Garantir les droits humains dans les chaînes d'approvisionnement
- Maintenir de bonnes relations avec les communautés locales

5 Garantir la sécurité des consommateurs et protéger leurs données (ODD 3)

Une mauvaise gestion de la sécurité, de la santé et des données des consommateurs peut avoir des impacts durables sur l'image de marque d'une entreprise et sur sa trajectoire financière.

- Assurer la sécurité et la santé des consommateurs
- Gérer le risque de cybersécurité et la confidentialité des données



GOVERNANCE

6 Assurer l'éthique des affaires (ODD 16)

Les entreprises sont confrontées à des risques éthiques et commerciaux élevés, et à des coûts potentiels lorsqu'elles ne parviennent pas à lutter efficacement contre certaines mauvaises pratiques comme la corruption.

- Mettre en place une politique anti-corruption
- Garantir une politique fiscale transparente

7 Équilibrer les pouvoirs et les rémunérations (ODD 5 & 10)

L'équilibre des pouvoirs au sein d'une entreprise ainsi que la politique de rémunération sont des indicateurs déterminants de la qualité de la gouvernance.

- Équilibrer les pouvoirs
- Harmoniser la politique de rémunération et la rendre transparente

8 Améliorer la transparence des données

Les informations financières et extra-financières publiées par les entreprises sont généralement jugées insuffisamment comparables, manquant de fiabilité, de pertinence et de transparence.

- Garantir la transparence des données financières et extra-financières

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE NOTRE RELATION AVEC LES ÉMETTEURS

Au-delà de l'intégration des critères ESG, Ostrum AM développe une approche spécifique pour le climat et la biodiversité. En 2023, Ostrum AM a renforcé son engagement en faveur du climat et de la transition énergétique à travers son dialogue avec les entreprises et le renforcement des seuils de ses politiques sectorielles et d'exclusion. Ostrum a également commencé à construire avec les États un dialogue sur ces thématiques. Nous poursuivons notre stratégie de financement d'une économie à faible émission carbone et le développement de notre approche biodiversité.

Notre politique charbon renforcée

Ostrum AM a renforcé sa politique charbon par des exclusions et la définition de nouveaux seuils plus stricts (cf pilier 2, page 22). Nous visons un désengagement de tous les émetteurs du secteur charbon avant 2030 pour l'OCDE et 2040 pour le reste du monde. Cette politique est donc un axe fort de l'engagement et du dialogue qu'Ostrum AM mènent avec les entreprises.

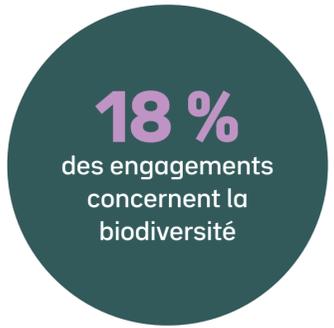
Notre politique pétrole & gaz mise en oeuvre

En 2023, Ostrum AM a mis en oeuvre sa politique pétrole & gaz publiée en 2022. Dans ce cadre, Ostrum a engagé ou poursuivi le dialogue avec les entreprises tout le long de l'année pour atteindre son objectif de sortie des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles¹ et/ou controversées d'ici 2030.

Cette politique vise à renforcer les engagements d'Ostrum AM en matière de protection de l'environnement et à établir des critères stricts pour les activités qui sont encore en cours. La mise en oeuvre de cette politique montre notre détermination et notre engagement à être à la pointe de la transition bas carbone.

OBJECTIFS 2024

- Renforcer notre stratégie biodiversité
- Accélérer nos engagements sur le climat et la biodiversité



L'enjeu de la biodiversité

L'approche d'Ostrum AM vis-à-vis de la biodiversité vise à mettre en place les mesures nécessaires pour respecter, à horizon 2030, les trois principaux objectifs qui figurent dans la Convention sur la diversité biologique du 5 juin 1992 :

- conservation de la diversité biologique,
- utilisation durable de ses éléments,
- partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Nous procédons, lors de l'évaluation des émetteurs, par les analystes et sur la base de l'empreinte biodiversité à une analyse de notre contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définis par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

À l'horizon 2030, nous nous engageons donc à :

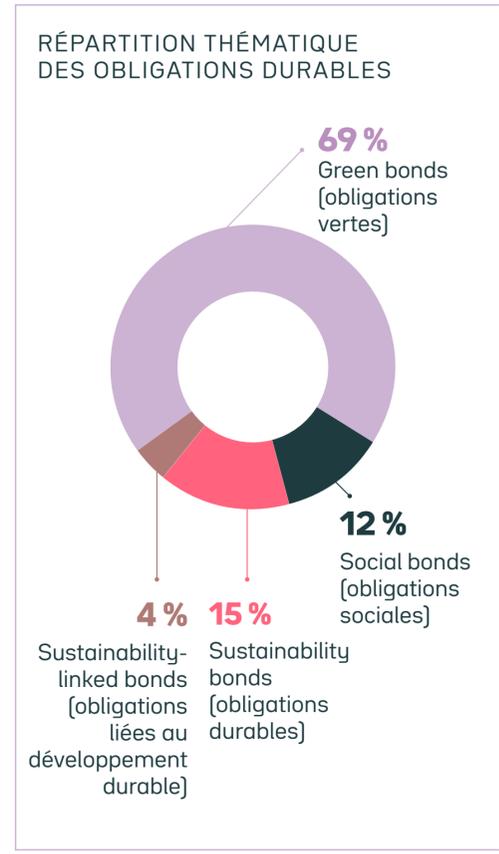
- Renforcer notre expertise relative à l'identification et la surveillance des éléments constitutifs de la biodiversité importants pour sa conservation et son utilisation durable, telles que requises par la Convention, lors de notre évaluation des émetteurs ;
- Mesurer et suivre notre empreinte biodiversité ;
- Renforcer notre investissement dans des obligations durables liées aux enjeux de la biodiversité en fonction du marché ;
- Poursuivre notre exclusion des émetteurs les plus néfastes aux écosystèmes ;
- Renforcer notre engagement avec les émetteurs sur les secteurs les plus dépendants et les plus impactants.

Accélérer le financement d'un monde plus durable

En 2023, Ostrum AM a significativement renforcé son exposition et son expertise dans les obligations durables

- obligations vertes
- obligations sociales
- obligations durables
- obligations liées au développement durable

Les encours sur ces instruments atteignent 35 milliards d'euros à fin 2023, en augmentation de 40 % par rapport à 2022.



Source : Ostrum AM, 31/12/2023

CONVICTION

« La lutte contre le réchauffement climatique, la transition énergétique et l'émergence de projets à fort impact social et sociétal ne se feront pas sans financement. C'est pourquoi Ostrum AM renforce sa stratégie en matière d'obligations durables. »

Sanda Molotcov,
Responsable Recherche Crédit



1. En accord avec les recommandations des institutions de référence basées sur des études scientifiques.

PILIER 4

CONTRIBUER À FAIRE ÉVOLUER LA PLACE FINANCIÈRE

Ostrum AM s'engage activement à l'échelle de la place financière afin d'accompagner la transformation du secteur vers des pratiques de gestion plus responsables :

- Nous mettons en œuvre une politique de risque et de contrôle ESG robuste ;
- Nous participons activement à la définition des standards RSE- ISR ;
- Nous nous impliquons dans des initiatives de place spécifiques.



93 %
des encours des fonds ouverts sont labellisés ISR



100 %
des gérants et analystes ont des objectifs ESG dans leurs objectifs de performance



14
initiatives collaboratives dont 6 nouvelles en 2023

OBJECTIF 2024

- 100 % des collaborateurs dotés d'un objectif RSE/ESG

CONVICTION

« La réglementation nous pousse à progresser dans nos pratiques et à anticiper des axes d'amélioration pour répondre aux enjeux d'intégration des critères ESG dans tous les métiers concernés. »

Christine Cousinet-Métrot,
Directrice Conformité



CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE

Labellisation : une démarche en continu

Depuis 2020, nous avons poursuivi une politique ambitieuse de labellisation, qui nous a permis d'atteindre 93 % de labellisation des encours de nos fonds ouverts et de faire aboutir 100 % des demandes de labellisation de nos clients. Nous avons poursuivi notre démarche en 2023 en labellisant un fonds dédié et un mandat.

Une rémunération liée aux objectifs RSE

En matière de politique de rémunération, l'ensemble des membres du comité exécutif ont une partie de leur rémunération variable liée à des indicateurs définis au sein de la politique RSE d'Ostrum. Un des cinq objectifs qui leur sont communs est dédié à la finance durable. La réalisation de ces objectifs compte pour 6 % de la rémunération variable.

Au niveau des équipes de gestion, la rémunération variable des équipes Recherche crédit et Stratégie ESG est indexée sur des objectifs d'intégration ESG et la mise en œuvre de la stratégie de gestion responsable. Des critères spécifiques sont pris en compte dans l'évaluation des gérants et analystes selon leur pôle d'appartenance.

Une attention particulière portée sur la gestion des risques ESG et le contrôle

En 2023, Ostrum AM a poursuivi la formation des collaborateurs de la direction des risques aux enjeux ESG. Les différents piliers ESG ont été plus fortement intégrés dans la gouvernance et la comitologie des risques.

Opérationnellement, le rôle de la direction des risques a été renforcé dans la validation en amont du cadre ESG (documentation juridique et de labellisation notamment) et elle a élargi le périmètre de ses contrôles et ses capacités de suivi. Le déroulé de la feuille de route 2023 s'est inscrit dans la continuité de 2022, avec notamment l'avancement dans la co-construction du cadre ESG avec l'ensemble des parties prenantes.

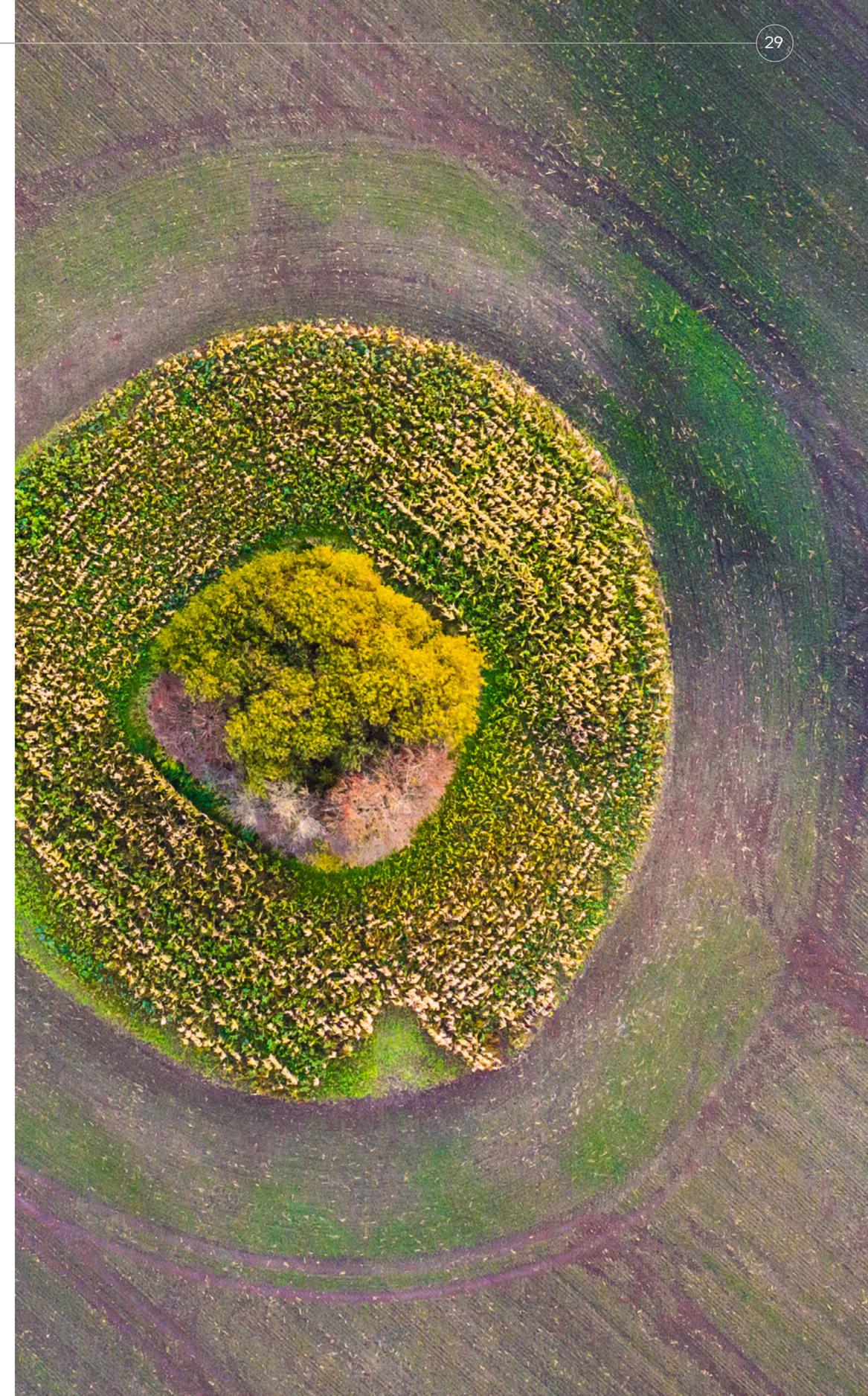
Un dispositif de plan de contrôle visant la finance responsable a aussi permis le suivi du risque et le bon respect de la réglementation ainsi que l'accompagnement des collaborateurs dans la compréhension de cette dernière.

6%

de la rémunération variable des membres du comité exécutif sont liés à la réalisation d'objectifs RSE

100%

des demandes de labellisation de nos clients ont abouti en 2023



NOUS CONTRIBUONS À CONSTRUIRE LE CADRE D'EXERCICE DE LA FINANCE DURABLE

Au sein des groupes et instances de place, Ostrum AM contribue à conduire les standards de l'investisseur responsable, et à assurer la diffusion et l'harmonisation des enjeux et des pratiques RSE et ESG.

Ostrum AM est membre des principales instances de place

Nous avons la volonté de participer à la mise au point de normes ESG et de contribuer à en assurer la promotion. C'est pourquoi nous jouons un rôle actif dans les initiatives du secteur qui visent l'amélioration et la normalisation des pratiques d'investissement responsable. Pour cela, nous sommes signataires ou membres de nombreuses instances, françaises, européennes et internationales :



En 2023, Ostrum a principalement participé à des groupes de travail initiés par trois institutions : l'Association française de la gestion financière (AFG), l'Institut de la finance durable (IFD) et le Forum pour l'investissement responsable (FIR).

Association française de la gestion financière

- **Groupe de travail Énergies fossiles**
Ce groupe de travail poursuit des travaux sur les énergies fossiles, notamment dans le cadre de la refonte du Label ISR.

- **Groupe de travail Transition**
L'objectif de ce groupe de travail consiste à établir un guide d'analyse des plans de transition des entreprises et de leur conformité aux accords de Paris tout en intégrant les enjeux sociaux dans la transition de leur business model.

- **Groupe de travail SFDR**
Après avoir travaillé sur les notions principales du règlement SFDR – promotion des caractéristiques environnementales ou sociales, principe DNSH [« do not significant harm » ou « absence de préjudice important »]¹ – le groupe de travail a notamment répondu à la consultation de la Commission européenne sur la refonte de ce règlement.

- **Groupe de travail Investissement durable**
Ce groupe de travail s'est attaché à la définition de l'investissement durable : des questionnaires, des benchmarks ont été réalisés. Un guide a été publié afin d'accompagner les sociétés de gestion dans l'établissement de leur définition.



- **Groupe de travail Label ISR**
Dans le cadre de la refonte du Label ISR, plusieurs sous-groupes ont été créés afin d'alimenter le comité du Label dans ses réflexions. Nous avons notamment participé au sous-groupe sur la refonte des parties relatives à l'engagement et au vote ainsi qu'aux controverses.
- **Groupe de travail CSRD – biodiversité**
Suite à la publication par le Groupe consultatif européen sur l'information financière (Efrag) des projets de normes détaillées de reporting, l'AFG a constitué plusieurs groupes sur chaque thème abordé afin de fournir des commentaires à l'Efrag. Nous avons tout particulièrement travaillé sur les questions relatives à la biodiversité.

Institut de la finance durable

Dans le cadre des travaux de l'Institut de la finance durable, nous avons participé au groupe de travail concernant les trajectoires relatives aux énergies fossiles (chantier climat 5 de l'IFD). Au-delà des engagements déjà pris sur le charbon et sur le pétrole et le gaz non conventionnels, ce groupe s'attache à la question du financement du pétrole et du gaz en général.

L'objectif du chantier est de préparer deux principaux livrables :

- Une trajectoire Net-Zero partagée (entreprises non-financières et institutions financières) de réduction des énergies fossiles à horizon 2025, 2030 et 2050 ;
- Un chiffrage des besoins d'investissement encore nécessaires dans les énergies fossiles ainsi que dans les énergies renouvelables pour assurer la réponse à la demande énergétique et permettre une transition juste.

Forum pour l'investissement responsable

- **Commission Dialogue & Engagement**
La commission réunit plusieurs fois par an tous les membres qui souhaitent s'impliquer dans les actions d'engagement liées aux émetteurs et menées par la plateforme : briefs investisseurs,

campagnes de questions écrites, campagnes thématiques etc. La commission alimente la plateforme d'engagement qui rassemble les activités d'engagement collaboratif menées et soutenues par le FIR visant à influencer positivement le comportement des entreprises sur leurs enjeux ESG. Les activités de la plateforme s'articulent autour de trois grands axes : une campagne annuelle de questions écrites ESG aux assemblées générales de grandes entreprises cotées, des engagements thématiques et des briefs investisseurs autour de controverses ESG.

- **Groupe de travail Social**
Le groupe de travail a vocation à éclaircir le champ sémantique, définir des termes comme diversité, partage de la valeur ajoutée, réfléchir à ce que l'on entend par impacts en termes de cohésion sociale, contribution à la réduction des inégalités, contribution au bien-être... Il permettra de faire un état des lieux des pratiques d'engagement et de réfléchir à des KPI's d'impact social au-delà des questions de ressources humaines.. Les travaux s'inscriront dans le contexte des travaux menés au niveau européen (Efrag, CSRD, etc.).

Enfin, en tant que membre de l'International Capital Market Association (ICMA), Ostrum AM participe à plusieurs groupes de travail de cette instance couvrant les sujets suivants : Social Bonds, Climate Transition Finance, Sustainability-Linked Bonds et Impact Reporting.

¹. Le principe DNSH impose aux acteurs économiques de ne causer aucun préjudice aux six objectifs environnementaux qui déterminent la durabilité d'une activité : atténuation du changement climatique ; adaptation au changement climatique ; utilisation durable des ressources marines ; économie circulaire ; prévention/réduction de la pollution ; protection/restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Ostrum AM a pris part à 14 initiatives en 2023 dont 6 nouvelles

1. TRANSPARENCE DE L'INFORMATION SUR LE CLIMAT, LES FORÊTS ET L'EAU INITIATIVE 2023

Organisation chef de file : Carbon Disclosure project (CDP)¹

Courrier co-signé par Ostrum AM pour encourager les entreprises à divulguer des informations sur leur impact et leur gestion du changement climatique, des forêts et de la sécurité de l'eau.

ODD : 13, 14, 15

2. ENGAGEMENT AUX OBJECTIFS SCIENCE BASED TARGET (SBT) INITIATIVE 2023

Organisation chef de file : CDP

Participation à la campagne initiée par la CDP qui incite les entreprises à adopter des objectifs de réduction des émissions fondés sur la science pour décarboner les portefeuilles des investisseurs et atténuer les risques liés au climat.

ODD : 13, 14, 15

3. RÉOLUTIONS « SAY ON CLIMATE » INITIATIVE 2023

Organisation chef de file : Forum pour l'investissement responsable (FIR)

Déclarations ayant pour objectif de généraliser les résolutions Say on Climate au sein des assemblées générales afin que les entreprises fournissent une vision claire de leur stratégie climatique et de leurs ambitions en matière de durabilité.

ODD : 13

4. EXIGENCE DE TRANSPARENCE POUR LES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE TABAC INITIATIVE 2023

Organisation chef de file : Pella Funds Management

Courrier co-signé par Ostrum AM à destination de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis pour l'instauration de règles exigeant des entreprises publiques du secteur de la vente au détail qui vendent des produits contenant du tabac de divulguer leur chiffre d'affaires provenant de ces ventes.

ODD : 3

5. RÉOLUTION POUR LA TRANSITION CLIMATIQUE INITIATIVE 2023

Organisations chef de file : CCLA Investment Management et Local Authority Pension Fund Forum (LAPFF)

Courrier co-signé par Ostrum AM à destination de 35 entreprises britanniques à forte émission de carbone afin de les encourager à soumettre à leurs actionnaires une résolution sur leur plan de transition climatique lors des assemblées générales.

ODD : 13

6. INITIATIVE SPRING INITIATIVE 2023

Organisation chef de file : Principes pour l'investissement durable des Nations Unies (UN-PRI)

L'initiative vise à mobiliser les investisseurs pour contribuer à l'objectif mondial de stopper et de renverser la tendance de perte de biodiversité d'ici 2030 en identifiant les entreprises ayant de forts impacts sur la déforestation et la dégradation des sols.

ODD : 13, 16, 17

7. TRANSITION JUSTE

Organisation chef de file : Institut de la finance durable (IFD)

Coalition visant à prendre en compte les implications sociales du changement climatique.

ODD : 13

8. PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DE GENRE

Organisation chef de file : The 30% Club Investor Group

Coalition pour promouvoir une meilleure mixité au sein des équipes de direction du SBF 120.

ODD : 5

9. TABACCO FREE FINANCE PLEDGE

Organisation chef de file : Tobacco Free Portfolios

Engagement financier "sans tabac".

ODD : 3

10. INCITATION SECTEUR AÉRONAUTIQUE

Organisation chef de file : Share Action

Engagement en matière de changement climatique pour les compagnies aériennes et aérospatiales.

ODD : 9, 13

11. INITIATIVE DE DECARBONATION

Organisation chef de file : Share Action

Coalition en faveur de la décarbonation des investisseurs.

ODD : 7, 13

12. LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION

Organisations chef de file : Investor Initiative for Sustainable Forests (IISF), UN-PRI, Ceres²

Lettre co-signée par Ostrum AM à destination des entreprises brésiliennes d'élevage de bœufs et de production de soja pour accroître leur vigilance à l'égard de leurs fournisseurs et de leur rôle dans la déforestation.

ODD : 13, 14, 15

13. CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UNE TRANSITION JUSTE

Organisation chef de file : ICCR

Déclaration d'investisseurs pour appeler les entreprises à prendre en compte, en même temps que la transition climatique, des conditions de travail décentes et les impacts sociaux.

ODD : 8, 13

14. SOINS RESPONSABLES

Organisation chef de file : UN-PRI

Coalition (Investor initiative for responsible care) pour engager le dialogue avec les entreprises du secteur des maisons de retraite sur la qualité des soins et les conditions de travail.

ODD : 8, 13

1. Le CDP est une organisation britannique à but non lucratif qui évalue l'impact environnemental des grandes entreprises et des territoires. 2. Le Ceres est une association américaine spécialisée dans la promotion du développement durable dans les affaires et la finance.

ZOOM SUR

SAY ON CLIMATE

Le Say on Climate est une initiative cruciale qui vise à intégrer les enjeux climatiques dans les décisions des entreprises cotées, en leur donnant l'opportunité de voter annuellement sur leur politique climatique. Cette résolution, déposée soit par l'entreprise elle-même soit par ses actionnaires, favorise un dialogue continu sur les questions environnementales.

Ostrum AM s'est engagé à plusieurs reprises sur cette initiative au cours de l'année 2023 :

- Tribune Say on Climate du FIR appelant à un dialogue renforcé entre les entreprises, les actionnaires et les parties prenantes sur la transition écologique.

- Courrier Say on Climate adressé au ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire, qui appelle à des réformes réglementaires et législatives pour faciliter le dépôt et le débat des résolutions climatiques lors des assemblées générales.
- Courrier adressé au président Emmanuel Macron pour généraliser les résolutions Say on Climate.

L'engagement d'Ostrum AM dans l'initiative Say on Climate témoigne de sa volonté de promouvoir la transparence et le dialogue sur les questions environnementales au sein des entreprises cotées, tout en encourageant des actions concrètes pour une transition vers une économie plus durable.

SPRING

L'initiative Spring, initiée par les Principes pour l'investissement durable des Nations Unies (PRI), se concentre initialement sur la déforestation et la dégradation des sols en tant que principaux facteurs de perte de biodiversité, en ciblant les entreprises ayant un impact significatif sur la biodiversité. À terme, elle prendra en compte d'autres facteurs contribuant à l'appauvrissement de la biodiversité.

Une méthodologie rigoureuse a été mise en place pour sélectionner les entreprises avec lesquelles engager le dialogue, en identifiant celles ayant le plus fort impact

potentiel sur la déforestation et la dégradation des sols. La première phase de l'initiative implique 40 entreprises, avec l'intention d'élargir cette liste en 2024.

L'initiative Spring souhaite voir les entreprises agir à trois niveaux :

- Les entreprises doivent établir des objectifs ambitieux pour lutter contre la déforestation et la destruction de la biodiversité et évaluer les impacts de la dégradation des sols ;
- Les entreprises doivent cartographier, mesurer et surveiller les risques présents au sein de la chaîne

d'approvisionnement et établir des processus d'escalade en cas de non-respect des exigences ;

- Les entreprises doivent s'engager publiquement à aligner leurs activités sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming et sur l'Accord de Paris sur le climat.

En s'attaquant à ce problème, l'initiative cherche également à soutenir d'autres objectifs de développement durable, tels que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que la promotion des droits de l'homme.

PILIER 5

AVOIR UN IMPACT POSITIF SUR NOTRE ÉCOSYSTÈME

Ostrum AM souhaite construire un modèle de développement économique et financier plus durable. À l'image de notre exigence envers les entreprises dans lesquelles nous investissons, nous tenons à être une entreprise au fonctionnement exemplaire.

Nous avons en outre la volonté de contribuer positivement à la société civile. Nos collaborateurs jouent un rôle de premier plan dans notre politique sociétale, que ce soit en matière de gestion responsable des ressources, de recyclage, d'éthique de nos pratiques ou encore de mécénat.



Empreinte carbone
7,5 t
équivalent CO₂
par ETP¹

-61%
de consommation
d'énergie² par rapport
à 2019



Politique du « zéro objet à usage unique »

51 000
mégots collectés en 2023
soit 25 500 m³ d'eau préservée



OBJECTIFS 2024

- Révision de la politique voyage
- Politique de communication responsable

¹. Équivalent temps plein. ². 2019 est utilisée comme année de référence, avant Covid.

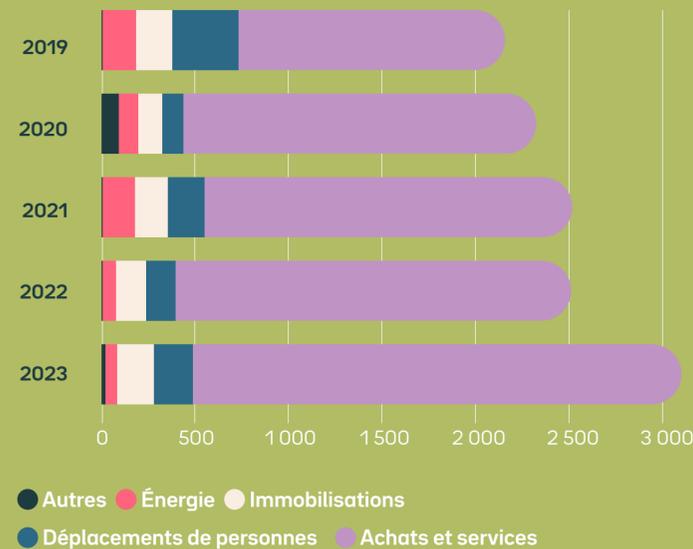
EMPREINTE CARBONE : MESURER, RÉDUIRE ET COMPENSER

Au-delà des initiatives déclinées dans le cadre de notre activité, nous agissons pour réduire notre empreinte carbone liée à notre fonctionnement. Notre démarche, qui vise à maîtriser notre impact environnemental direct, se structure autour de trois axes : mesurer, réduire et compenser.

MESURER Notre bilan carbone 2023

En 2023, notre ratio de tonnes équivalent CO₂ par ETP s'établit à 7,5.

BILAN GES PAR POSTES (TONNES EQU CO₂)



Source : Ostrum AM, 31/12/2023

Si notre bilan carbone est en hausse comparé à 2019, les postes énergie et déplacements de personnes sont en baisse :

- -66% pour l'énergie, grâce notamment au plan de sobriété énergétique et à l'utilisation d'électricité verte ;
- -41% pour les déplacements de personne du fait de la forte progression du télétravail.

La hausse de notre bilan carbone est due à la progression des achats et services. Les raisons en sont multifactorielles en 2023 :

- Changement de périmètre avec de nouvelles équipes de gestion chez Ostrum ;
- Prise en compte des outils informatiques de ces nouvelles équipes ;
- Inflation (les facteurs d'émission des achats s'appliquant aux dépenses en euros).

RÉDUIRE Nous mobiliser autour des enjeux environnementaux

Mobiliser les collaborateurs

De nombreuses initiatives jalonnent l'année et sont l'occasion de sensibiliser les collaborateurs :

- Mai à vélo avec des ateliers de réparation et des challenges ;
- Digital Clean Up Days, avec des fiches de sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique responsable ;
- Semaine européenne de la réduction des déchets : collectes solidaires de jouets et de vêtements.

Les collaborateurs ont collectivement un objectif de réalisation d'au moins une formation liée à la RSE. Avec un minimum de 35 % de participation, la quote-part de l'intéressement lié à cet objectif est versée intégralement. En 2023, nous avons dépassé cet objectif.

Réduire notre consommation d'énergie

Nous avons mis en place des systèmes d'allumage par détection automatique de présence et de luminosité généralisée. Notre immeuble est équipé de diodes électroluminescentes (LEDs).

Encadrer nos déplacements

La politique voyage du groupe encadre les déplacements de nos collaborateurs. Depuis 2023, l'avion n'est autorisé seulement que pour les voyages dont l'aller simple est supérieur à 4 h, contre 3h30 auparavant. Par ailleurs, nous incitons les collaborateurs à privilégier les transports à faible impact carbone dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail grâce au remboursement partiel des abonnements Velib' et des transports en commun et la mise à disposition d'un parking à vélo.

Assurer une gestion écologique des immeubles

Les services immobiliers de BPCE, qui assurent le pilotage et la maintenance des installations techniques de l'immeuble utilisé par Ostrum AM, sont certifiés ISO 9001 et ISO 14001. Notre immeuble est en outre certifié :

- NF Bâtiments Tertiaires,
- Démarche HQE®,
- HPE, Effienergie+,
- BREEAM®¹

Prévenir les risques environnementaux et la pollution

Nous appliquons la charte réglementaire et environnementale du Groupe BPCE qui précise les obligations à respecter pour

chaque type d'opération d'aménagement ou de rénovation. Elle intègre également des normes relevant de certifications environnementales. Nos collaborateurs chargés du pilotage, de l'exploitation et de la maintenance technique des immeubles sont formés aux enjeux environnementaux et de pollution.

Poursuite du Plan de sobriété énergétique

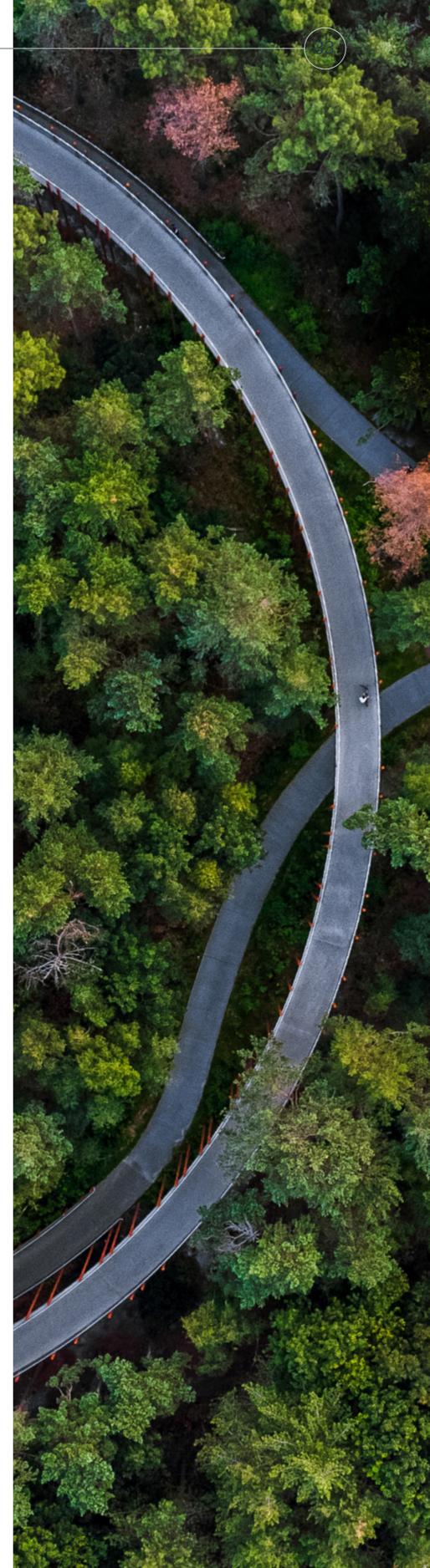
Le Groupe BPCE a mis en place un plan de sobriété permettant non seulement de consommer moins mais de consommer mieux. Trois mesures phares du programme consistent en :

- la limitation de la température des locaux à 19° l'hiver et 26° l'été,
- la sensibilisation des collaborateurs aux écogestes,
- la fermeture de certains bâtiments lors de certaines périodes de vacances scolaires avec incitation des collaborateurs à télétravailler ou à poser des jours de congés lors de ces fermetures.

Adaptation de notre parc informatique

Nous avons rationalisé depuis plusieurs années notre parc d'impression et généralisé les imprimantes multifonctions.

¹. HQE : Haute Qualité Environnementale – HPE : Haute Performance Énergétique – BREEAM : Building Research Establishment Environmental Assessment Method.



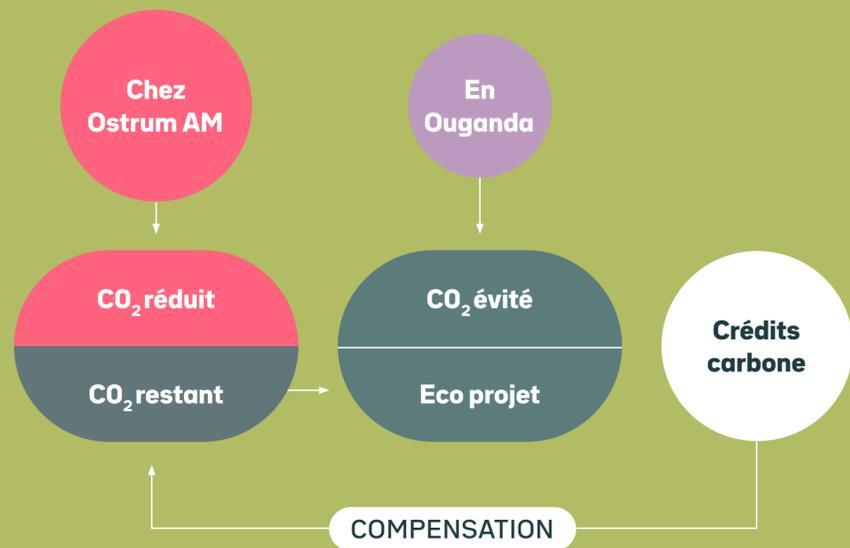
COMPENSER

Contribuer à une neutralité globale

Nous contribuons à la neutralité globale en priorisant les actions de réduction d'utilisation d'énergie. De plus, chaque année depuis 2016, nous compensons 100 % de nos émissions directes de carbone avec notre partenaire EcoAct, leader européen en conseil climat. Afin de compenser nos émissions de 2023, nous avons choisi de poursuivre le projet Kyoga Cookstove mené en Ouganda, qui

consiste à distribuer des fours produits localement aux populations. Ces fours permettent de réduire la consommation de bois et l'exposition aux fumées issues de la combustion. Ce projet permet globalement d'éviter l'émission de 1 604 772 tonnes de CO₂ par an. Cette approche de la compensation par évitement nous permet d'avoir un effet direct et immédiat sur l'environnement.

EVITER DES ÉMISSIONS DE CARBONE À HAUTEUR DE NOS PROPRES ÉMISSIONS



VALORISER l'énergie produite par notre data center¹

D'une capacité de 3000 m³, le data center Vega héberge une partie des infrastructures informatiques du groupe. Il génère de la chaleur. Au lieu d'être rejetée dans l'atmosphère, celle-ci est récupérée pour chauffer d'autres installations. En 2022, nous avons obtenu pour nos deux data centers Sirius et Vega l'adhésion au Code de Conduite européen des Data Centers. Piloté par la Commission européenne, ce dernier œuvre à améliorer l'efficacité énergétique des centres de données.

1. Centre de données.



MAÎTRISER NOS RESSOURCES ET RECYCLER NOS DÉCHETS

Nous mettons en place de nombreuses initiatives pour inciter nos collaborateurs à utiliser les ressources de manière responsable au quotidien. Le tri et la valorisation de nos déchets figurent également parmi nos priorités.

Renoncer aux objets à usage unique

Engagée en 2020, notre politique de suppression des objets à usage unique avec la mise à disposition de mugs, verres et gourdes et le remplacement des bouteilles plastiques dans les distributeurs à eau, a abouti en 2023 à la suppression totale des contenants à usage unique dans nos cafétérias.

Optimiser notre gestion des déchets

Afin d'optimiser notre gestion des déchets, nous avons systématisé :

- le tri et le recyclage du papier dans les bureaux ;
- le tri et le recyclage des stylos, gobelets, canettes et bouteilles en plastique ;
- la collecte et le traitement des cartouches d'encre usagées et des piles ;
- la récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

25500 m³
d'eau préservés de la pollution des mégots

Collecter les mégots

En 2023, 51 000 mégots ont été collectés et valorisés avec la société Cy-clope pour l'ensemble de l'immeuble, soit 32 % de plus qu'en 2019. L'équivalent de 25 500 m³ d'eau ont ainsi été préservés, soit la contenance de plus de neuf piscines olympiques.

ADOPTER UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

Notre politique d'achat est pilotée par la direction des achats du Groupe BPCE. Elle vise la sélection de produits et de services plus respectueux de l'environnement, qui apportent des garanties et une valeur ajoutée au niveau social et sociétal.

Le Groupe BPCE est signataire de la charte « Relations fournisseurs et achats responsables ». Communiquée lors des appels d'offres, cette charte impose à nos fournisseurs de respecter certains engagements selon les principes fondamentaux du Pacte mondial des Nations Unies. Ces engagements portent sur :

- les droits de l'homme ;
- les conditions de travail ;
- l'environnement ;
- la lutte contre la corruption.

GARANTIR LE RESPECT DE L'ÉTHIQUE DANS LES AFFAIRES

Élaboré en 2017 par Natixis, le Code de conduite rassemble des règles de bonne conduite et de bonnes pratiques pour assurer le respect de notre éthique professionnelle. Il s'applique non seulement à tous nos collaborateurs, mais aussi aux fournisseurs et partenaires de Global Financial Services (métiers mondiaux de Groupe BPCE), de ses filiales et affiliés.

CODE DE CONDUITE	COMPORTEMENTS ET LIGNES DE CONDUITE CORRESPONDANTES
Être orienté client	<ul style="list-style-type: none"> ● Protéger les intérêts des clients ● Communiquer clairement avec les clients ● Protéger les informations et données des clients ● Traiter les réclamations et autres demandes des clients de manière équitable et avec réactivité
Se comporter de manière éthique	<ul style="list-style-type: none"> ● Respecter les collaborateurs et assurer leur développement personnel ● Faire preuve d'éthique professionnelle ● Assurer l'intégrité des marchés
Agir de manière responsable envers la société	<ul style="list-style-type: none"> ● Agir en cohérence avec les engagements de Global Financial Services en termes de RSE ● Assurer la sécurité financière
Protéger les actifs et la réputation de GFS et du Groupe BPCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Protéger les actifs ● Assurer la continuité de l'activité ● Communiquer de manière responsable avec les parties prenantes externes

MÉCÉNAT : CONTRIBUER À LA SOCIÉTÉ CIVILE

Ostrum AM a positionné sa démarche de mécénat comme un véritable projet d'entreprise. Nous donnons la possibilité à tous les collaborateurs de s'investir en contribuant aux actions et événements proposés en faveur de l'association soutenue.

Soutenir la formation et l'éducation

Ostrum AM a redéfini, en 2021, la ligne directrice de son mécénat et décidé de soutenir la diversité et l'inclusion par un meilleur accès à la formation et à l'éducation. En 2023, nous avons entamé un nouveau mécénat avec l'association Article 1.



Article 1 œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines

sociales, économiques et culturelles. L'association accompagne les jeunes issus des milieux populaires de 15 à 25 ans en proposant notamment des actions de mentorat¹.

1. article-1.eu/



Crédits

Couverture : Lance Anderson/Unsplash ● P.03 : AdobeStock-DR/Ostrum ● P.04 : AdobeStock ● P.05 : AdobeStock ● P.06 : AdobeStock ● P.08 : DR/Ostrum ● P.09 : IStock ● P.10 : DR/Ostrum-AdobeStock ● P.11 : AdobeStock ● P.12 : IStock ● P.14 : AdobeStock ● P.15 : GettyImages-DR/Ostrum ● P.16 : AdobeStock ● P.17 : AdobeStock ● P.18 : AdobeStock ● P.19 : AdobeStock-DR/Ostrum ● P.20 : Erlend Ekseth/Unsplash ● P.21 : Joel Fulgencio/Unsplash ● P.22 : Brent De Ranter/Unsplash ● P.23 : IStock ● P.24 : DR/Ostrum ● P.25 : DR/Ostrum-Atahualpa Caceres Primer/Unsplash ● P.27 : DR/Ostrum ● P.28 : Edgar Chaparro/Unsplash ● P.29 : DR/Ostrum-IStock ● P.30 : IStock ● P.32 : AdobeStock ● P.33 : Thomas Bormans/Unsplas ● P.34 : AdobeStock ● P.35 : AdobeStock ● P.36 : AdobeStock

Mentions légales

Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018. Société anonyme au capital de 50 938 997 € - 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.ostrum.com

Ce document est destiné à tout porteur y compris non professionnel, au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé (s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Ostrum Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.



www.ostrum.com

Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018 - Société anonyme au capital de 50 938 997 € - 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753 - Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris - www.ostrum.com

Ostrum
ASSET MANAGEMENT

Un affilié de  **NATIXIS**
INVESTMENT MANAGERS